



DÉPARTEMENT Lettres Modernes
LICENCE Lettres Modernes
Année universitaire 2022-2023

POURQUOI ÉTUDIER LES LETTRES MODERNES À L'UBS ?	3
<i>Les compétences attestées dans les parcours de la Licence Lettres Modernes</i>	3
<i>Une formation solide pour divers métiers</i>	3
<i>Poursuivre des études après la Licence de Lettres Modernes à l'UBS</i>	4
<i>La recherche en Lettres, Sciences Humaines et Sociales</i>	4
<i>Des conditions privilégiées de formation</i>	4
INFORMATIONS PRATIQUES GÉNÉRALES	6
CALENDRIER DE RENTRÉE	6
CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2022-2023	7
CONNEXION WIFI	8
CONSIGNES DE SÉCURITÉ	8
PLAN DES LOCAUX	9
LA SCOLARITÉ	11
<i>Réponses aux questions les plus fréquentes</i>	11
<i>Règlement général des études et examens de Licence, Licence professionnelle et Master</i>	13
<i>Le Service d'Orientation et d'Insertion Professionnelle</i>	21
LA FORMATION EN LICENCE DE LETTRES MODERNES	23
<i>L'équipe enseignante</i>	23
<i>Objectifs de la formation</i>	24
<i>Organisation générale des enseignements</i>	24
<i>Schéma d'ensemble de la formation</i>	25
<i>L'orthographe en licence de Lettres Modernes</i>	26
<i>Bibliographie à l'usage des étudiants de lettres modernes</i>	27
Licence 1	32
Semestre 1 : vue synthétique.....	33
Semestre 2 : vue synthétique.....	34
Modalités de contrôle des connaissances.....	35
Présentation des cours et bibliographies.....	37
Semestre 1.....	37
Semestre 2.....	41
Licence 2	43
Semestre 3 : vue synthétique.....	44
Semestre 4 : vue synthétique.....	45
Modalités de contrôle des connaissances.....	46
Présentation des cours et bibliographies.....	48
Semestre 3 : UE1 à 4.....	48
Semestre 4 : UE 1 à 4.....	51
Licence 3	54
Semestre 5 : vue synthétique.....	55
Semestre 6 : vue synthétique.....	56
Modalités de contrôle des connaissances.....	57
Présentation des cours et bibliographies.....	59
Semestre 5 : UE1 à 4.....	59
Semestre 6 : UE1 à 4.....	63
La double licence Lettres – LLCER Espagnol	67
Le LanSAD au sein de la Faculté LLSHS	76
Parcours confirmé	79
<i>Pré-Requis : l'étudiant doit savoir :</i>	79
<i>Niveau à atteindre en S6 (N13/ licence 3)</i>	79
Parcours débutant	80
<i>Niveau à atteindre: A2 +</i>	80

POURQUOI ETUDIER LES LETTRES MODERNES A L'UBS ?

UNE FILIÈRE D'EXCELLENCE DES LETTRES, SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Les compétences attestées dans les parcours de la Licence Lettres Modernes

Globales

- Construire, gérer, traiter de l'information
- Planifier et organiser un travail donné.
- Sélectionner, analyser et transmettre des informations

Transversales

- Adaptation, réactivité, curiosité intellectuelle, esprit critique
- Autonomie dans le travail personnel
- Maîtrise de l'outil bibliographique et de la recherche documentaire
- Maîtrise de l'expression orale
- Maîtrise d'au moins une langue étrangère
- Maîtrise de l'outil informatique
- Méthodes de l'analyse de documents et de la construction du discours écrit et oral

Spécifiques

- Acquisition d'une culture générale, littéraire et artistique de qualité
- Maîtrise de l'analyse du discours (littéraire, écrit, oral, images fixes et mobiles...)
- Maîtrise de la description grammaticale
- Maîtrise de la langue française
- Compétences rédactionnelles (dissertation, commentaire composé...)
- Maîtrise de l'explication de texte
- Capacité à transmettre des savoirs et compétences linguistiques
- Maîtrise des outils bibliographiques de référence

Une formation solide pour divers métiers

Plusieurs champs de métiers sont possibles, selon les parcours suivis par les étudiants : métiers de l'enseignement (primaire et secondaire), métiers de l'édition, métiers de la documentation, métiers du journalisme, métiers de l'information et de la communication, concours de la fonction publique, métiers de l'animation socio-culturelle, métiers de l'orthophonie, métiers du commerce...

Poursuivre des études après la Licence de Lettres Modernes à l'UBS

Dans un **Master Recherche**

- Master Recherche « Lettres modernes » : orientation recherche

Dans un **Master Professionnel** :

- « Métiers du livre et de l'édition », M1 Métiers du livre et de l'édition, M2 Edition contemporaine et numérique ou M2 Document numérique ou Humanités numériques Lettres et Lexicographie
- MEEF, « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » : pour préparer les concours et les métiers de l'enseignement ; à l'UBS, mention « professorat des écoles »

La recherche en Lettres, Sciences Humaines et Sociales

Les lettres et sciences humaines et sociales sont indispensables pour **penser notre monde et répondre aux grands enjeux** politiques, économiques, sociaux et culturels de notre époque. Elles doivent aussi permettre d'analyser les échanges humains en termes linguistiques et comprendre les enjeux de toutes les formes de discours (littéraire, médiatique...)

La recherche en sciences humaines et sociales est le lieu où se préparent les choix de demain : choix de société, choix éducatifs, choix culturels.

La réponse à ces questions repose sur la capacité des lettres et sciences humaines et sociales à décrire et à analyser, à élaborer de nouveaux langages du savoir, de nouveaux outils de la connaissance et de la communication.

La filière lettres modernes, de par son exigence scientifique autour du **double pôle langue et littérature** apporte conjointement aux étudiants une expertise dans le domaine **de l'analyse des discours** et une formation **humaniste** d'excellence, et leur permet de construire un parcours professionnel sur des bases extrêmement solides.

Des conditions privilégiées de formation

1. **En première année, plusieurs dispositifs d'aide et de renforcement du travail universitaire sont déployés au cours des deux semestres**
2. **Le suivi des étudiants est réellement personnalisé**
3. **Les effectifs par petits groupes permettent de travailler en profondeur les connaissances et les méthodes**



INFORMATIONS PRATIQUES GÉNÉRALES

CALENDRIER DE RENTRÉE

Groupe concerné	Date et heure	Objet	Salle
L1 double-licence Lettres/Espagnol	Jeudi 1 ^{er} septembre à 9h	Rentrée du département LLCER Espagnol (obligatoire pour tous les étudiants de la L1 double-licence)	Groix
L1 (y compris double-licence)	Jeudi 1 ^{er} septembre à 10h30	Rentrée du département de Lettres Modernes	Cheval Marin
	Jeudi 1 ^{er} septembre à partir de 14h	Entretiens individuels (obligatoires)	Bonne Aventure
	Vendredi 2 septembre à 11h	Présentation de l'ENT	Amphi Chappé
Oui-Si	Jeudi 1 ^{er} septembre à 13h00	Rentrée	Cheval Marin
L2	Jeudi 1 ^{er} septembre à 13h30	Rentrée	Cheval Marin
L2	Vendredi 2 septembre à 10h30	Certification orthodidacte (obligatoire)	Java
L3	Jeudi 1 ^{er} septembre à 15h00	Rentrée	Cheval Marin
L2 L3 néo-entrants	Jeudi 1 ^{er} septembre de 17h à 18h	Présentation de l'ENT	Amphi Chappé

NB : Votre présence est obligatoire et indispensable

Les étudiants AJAC doivent se rendre aux deux prérentrées correspondantes

DÉBUT DES COURS : le 5 septembre 2022

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2022-2023

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Jun	Juillet	Août	Septembre
1 J	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M	1 M	1 S	1 L	1 J	1 S	1 M	1 V
2 V	2 D	2 M	2 V	2 L	2 J	2 J	2 D	2 M	2 V	2 D	2 M	2 S
3 S	3 L	Semaine 40	3 S	3 M	3 V	3 V	3 L	3 M	3 S	3 L	3 J	3 D
4 D	4 M	4 V	4 D	4 M	4 S	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M	4 V	4 L
5 L	Semaine 36	5 S	Semaine 43	5 J	5 D	5 D	5 M	5 V	5 L	5 M	5 S	5 M
6 M	6 J	6 D	6 M	6 V	6 L	Semaine 6	6 J	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M
7 M	7 V	Semaine 45	Semaine 13	7 S	7 M	7 M	7 V	7 D	7 M	7 V	Semaine 32	7 J
8 J	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M	8 M	8 S	8 L	8 J	8 S	8 M	8 V
9 V	9 D	9 M	9 V	9 L	9 J	9 J	9 D	9 M	9 V	9 D	9 M	9 S
10 S	10 L	Semaine 41	10 S	10 M	10 V	10 V	10 L	10 M	10 S	10 L	10 J	10 D
11 D	11 M	11 V	11 D	11 M	11 S	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M	11 V	11 L
12 L	Semaine 37	12 S	12 L	12 J	12 D	12 D	12 M	12 V	12 L	12 M	12 S	12 M
13 M	13 J	13 D	13 M	13 V	13 L	Semaine 7	13 J	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M
14 M	14 V	Semaine 46	14 M	14 S	14 M	14 M	14 V	14 D	14 M	14 V	Semaine 33	14 J
15 J	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M	15 M	15 S	15 L	15 J	15 S	15 M	15 V
16 V	16 D	16 M	16 V	16 L	16 J	16 J	16 D	16 M	16 V	16 D	16 M	16 S
17 S	17 L	Semaine 42	17 S	17 M	17 V	17 V	17 L	17 M	17 S	17 L	Semaine 29	17 D
18 D	18 M	18 V	18 D	18 M	18 S	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 V	18 L
19 L	Semaine 38	19 S	Semaine 51	19 J	19 D	19 D	19 M	19 V	19 L	19 M	19 S	19 M
20 M	20 J	20 D	20 M	20 V	20 L	Semaine 8	20 J	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M
21 M	21 V	Semaine 47	21 M	21 S	21 M	Semaine 12	21 V	21 D	21 M	21 V	Semaine 34	21 J
22 J	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M	Vacances Hiver	22 S	Semaine 21	22 J	22 S	22 M	22 V
23 V	23 D	23 M	23 V	23 L	23 J	23 J	23 D	23 M	23 V	23 D	23 M	23 S
24 S	24 L	Semaine 43	24 S	24 M	24 V	24 V	24 L	24 M	24 S	24 L	Semaine 30	24 D
25 D	25 M	25 V	25 D	25 M	25 S	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M	25 V	25 L
26 L	Semaine 39	26 S	26 L	26 J	26 D	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M	26 S	26 M
27 M	27 J	27 D	27 M	27 V	27 L	Semaine 9	27 J	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M
28 M	28 V	Semaine 48	28 M	28 S	28 M	28 M	28 V	28 D	28 M	28 V	Semaine 35	28 J
29 J	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M	29 M	29 S	29 L	29 J	29 S	29 M	29 V
30 V	30 D	30 M	30 V	30 L	30 L	30 J	30 D	30 M	30 V	30 D	30 M	30 S
31 L	Semaine 44	31 M	31 S	31 M	31 M	31 V	31 D	31 M	31 M	31 L	Semaine 31	31 J
												Fin d'année universitaire

CONNEXION WIFI

Pour accéder à la documentation des ressources & services numériques (messagerie, WIFI...)/

<https://17017.univ-ubs.fr/documentation/pages/viewpage.action?pageId=622618>

Configuration du réseau WiFi Eduroam à destination des utilisateurs de l'UBS :

Nom (SSID) du réseau	eduroam
Identifiant de connexion	Votre identifiant de connexion UBS suivi de @univ-ubs.fr <i>exemple pour un personnel : untel@univ-ubs.fr</i> <i>exemple pour un étudiant : e1234567@univ-ubs.fr</i>
Mot de passe	Votre mot de passe UBS

À partir du 10 mai 2022

Sur certains appareils, il peut vous être demandé de valider le certificat de notre serveur d'authentification. Dans ce cas le nom de ce certificat est **USERTrust RSA Certification Authority** et le nom du certificat intermédiaire est **GEANT OV RSA CA 4** pour le serveur **radius.univ-ubs.fr**.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ



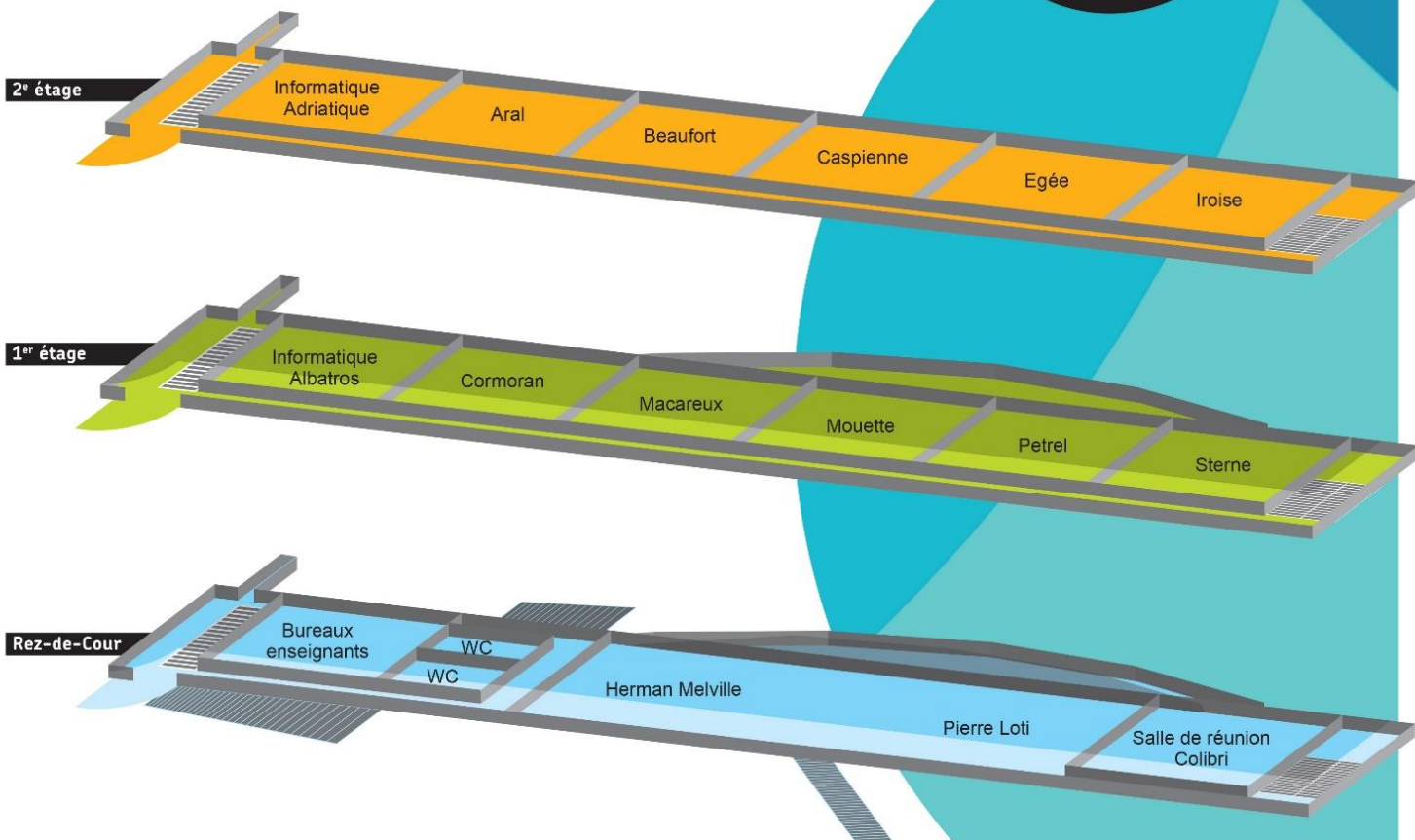
En cas d'alarme incendie, l'enseignant responsable de sa salle de cours doit **obligatoirement** sortir et conduire ses étudiants jusqu'au point de rassemblement, situé à l'arrière du bâtiment dans le parc Youri Gagarine. L'enseignant, à ce moment, endosse le rôle du guide-file et doit vérifier la présence de tous ses étudiants au point de rassemblement.

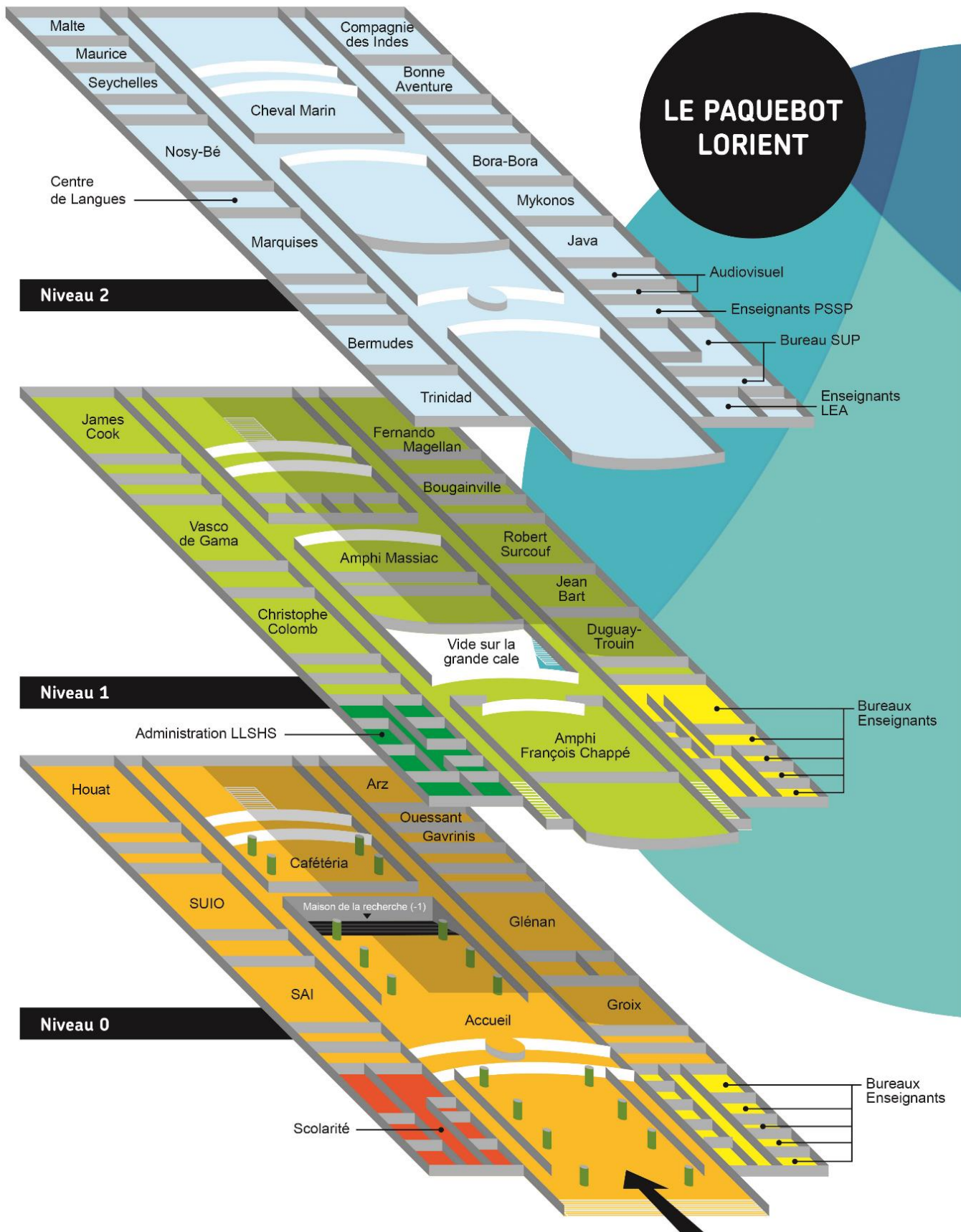
Les serre-files quant à eux se chargent de vérifier l'évacuation totale du bâtiment. Vous pouvez réintégrer votre salle uniquement après l'autorisation de la direction de l'unité de travail.

PLAN DES LOCAUX



KERJULAUDE
LORIENT





LA SCOLARITÉ

Réponses aux questions les plus fréquentes

1. Contrat pédagogique et contrat de réussite

Tout·e·s les étudiant·e·s doivent s'inscrire « pédagogiquement », c'est-à-dire remplir le « contrat pédagogique » remis lors de la réunion de rentrée. Ce document est indispensable à l'administration pour connaître votre choix d'option en langue vivante (LANSAD) et en activité d'ouverture (AO) puis vous affecter un groupe. Si vous n'avez pas pu assister à la rentrée ou y rendre votre contrat, il est impératif de se rapprocher au plus tôt de votre directrice ou directeur d'études ou bien de votre secrétariat pédagogique.

En parallèle, chaque étudiant·e de licence doit compléter le contrat de réussite CONPERE sur son environnement numérique de travail (ENT). Celui-ci permet notamment, le cas échéant, d'apporter des précisions sur votre statut et sur vos aménagements d'études (inscription dans un autre cursus, pratique sportive ou artistique intensive, non-assidu·e, etc). Il est signé numériquement par l'étudiant puis par la directrice ou le directeur d'études pour validation.

2. Assiduité (et étudiants boursiers)

Tout·e étudiant·e est soumis·e à une obligation d'assiduité aux cours, aux évaluations de contrôle continu ainsi qu'aux examens.

Si vous êtes **boursière.sier**, un manquement à cette obligation peut entraîner la suspension du versement de la bourse ainsi que le remboursement des sommes déjà versées.

3. Statut d'étudiant·e· non-assidu·e

Les étudiant·e·s exerçant une activité professionnelle supérieure à 10 heures par semaine peuvent bénéficier du statut d'étudiant·e· non-assidu·e afin de leur permettre de concilier leur travail salarié et leurs études. Pour en bénéficier, il convient de déposer une demande accompagnée des pièces justificatives auprès du secrétariat de scolarité de votre département de formation. En cas d'acceptation par la directrice ou le directeur de votre année d'études, vous êtes autorisé·e à ne pas assister à partie ou totalité des enseignements. Vous devrez vous présenter aux mêmes examens partiels et terminaux que les étudiant·e·s assidu·e·s. Des modalités particulières peuvent s'appliquer dans le cas de matières contenant du contrôle continu (se reporter aux tableaux des modalités de contrôle des connaissances de l'année concernée).

Les étudiant·e·s boursières.siers ne peuvent en aucun cas prétendre au statut non-assidu.

4. Evaluations

Les examens de contrôle continu se déroulent tout au long de chaque semestre.

Une session d'examens est organisée à l'issue de chacun des deux semestres : les examens dits « partiels » à l'issue du premier semestre et les examens dits « terminaux » à l'issue du second. Les périodes auxquelles ils se déroulent sont indiquées sur le calendrier universitaire et les dates sont communiquées au moins 15 jours avant la première épreuve par voie d'affichage et par courriel sur votre adresse étudiante. Veillez à consulter régulièrement le panneau d'affichage, vos courriels et l'ENT pour d'éventuels changements de salles. La présence devant la salle d'examen est obligatoire 15 minutes avant le début de l'épreuve. Les étudiants devront impérativement présenter leur carte d'étudiant·e.

L'absence aux examens, qu'il s'agisse d'un contrôle continu ou d'un examen terminal, même justifiée par un certificat médical, n'ouvre droit à aucune épreuve de rattrapage et est sanctionnée par un 0/20.

Tout·e étudiant·e est réputé·e avoir pris connaissance du règlement des études et des examens, qui détaille le fonctionnement des formations et renseigne, notamment, sur les procédures de recours ou les sanctions encourues en cas de fraude ou de tentative de fraude. Celui-ci est consultable dans l'espace « UFR LLSHS, Scolarité » de la plateforme pédagogique Moodle, elle-même accessible via l'ENT.

5. Résultats et validation de la Licence

Une unité d'enseignement (UE) est validée lorsque l'étudiant obtient la moyenne générale, y compris par compensation entre les matières (affectées de leur coefficient) constitutives de l'UE.

Le semestre est validé lorsque l'étudiant obtient la moyenne générale, y compris par compensation entre UE (affectées de leur coefficient) constitutives de celui-ci.

L'année est validée lorsque l'étudiant obtient la moyenne générale, y compris par compensation des semestres constitutives de celle-ci.

La Licence est validée à la condition que chaque année de licence (L1, L2, L3) soit validée.

6. Seconde session dite « de rattrapage »

En cas d'échec à la première session, l'étudiant doit se présenter à la seconde session, dite « de rattrapage ».

IL ou elle ne repasse alors **que** les épreuves auxquelles il.elle **n'a pas obtenu la moyenne dans les unités non acquises**.

Ainsi, si vous avez validé un semestre, vous ne pouvez et ne devez présenter aucune des épreuves de ce semestre, quand bien même il y aurait des matières dans lesquelles vous n'avez pas obtenu la moyenne. Dans le ou les semestres non obtenus, vous ne devrez et ne pourrez repasser que les épreuves pour lesquelles vous n'avez pas obtenu la moyenne qui se trouvent dans les UE dans lesquelles vous n'avez pas obtenu la moyenne. En effet, une UE validée est acquise à vie et ne peut ni ne doit être repassée.

Mais attention, inversement, une note de matière supérieure à la moyenne n'est conservée que d'une session d'examens à l'autre. En cas d'échec à l'UE, au semestre et à l'année dont elle fait partie, il faudra la repasser l'année suivante.

Les notes de la seconde session se substituent à celles de la première, même si elles sont inférieures. Ainsi, si un·e étudiant·e ne se présente pas en session 2 à une épreuve à laquelle il ou elle devait se présenter, la note de 0 remplace la note obtenue en session 1.

7. Consultation des copies

À l'issue de chacune des deux sessions d'examens, les étudiant·e·s pourront consulter leurs copies auprès des enseignant·e·s concerné·e·s, à la date fixée par les directeurs d'études et consultable sur le panneau d'affichage ou communiquée par courriel. Il n'y aura aucune consultation individuelle au secrétariat.

8. Ajourné·e Autorisé·e à Continuer (AJAC)

À l'issue des délibérations de la session 2, les étudiant·e·s ajourné·e·s ayant acquis un semestre et 15 ECTS du semestre non-acquis peuvent être autorisé·e·s par le jury d'année à s'inscrire dans l'année supérieure (de la même mention de licence L2 ou L3). Dès lors, ils sont dits Ajourné·e Autorisé·e à Continuer et sont autorisés à suivre les cours de l'année supérieure. Néanmoins, il leur faudra obtenir le semestre manquant avant de pouvoir se présenter aux examens de l'année supérieure. Un document contractuel, élaboré par les deux directeurs d'études concernés et contresigné par l'étudiant stipule les UE ou semestre à passer obligatoirement en session 1 puis en session 2.

Se renseigner auprès des directeurs d'études et/ou du secrétariat.

Toutes les informations concernant la scolarité se trouvent sur votre ENT, plateforme Moodle : <https://moodle.univ-ubs.fr/course/view.php?id=2475> R



Règlement général des études et examens de Licence, Licence professionnelle et Master

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L511-3, L 611-1 à L 642-12, L. 712-6-2, L 718-16, L 721-1, L 811-1 à L 811-6, L 832-1 et 2, et D 611-1 à D 642-19, D 643-59 à D 643-61, et R. 232-1, R 712-1 à R. 712-46, et R. 811-10 à R 811-15 ;

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 modifié par l'arrêté du 30 juillet 2018 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle modifié ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;

Vu l'arrêté ministériel en date du 21 / 07 / 2017 portant accréditation de l'UBS, à délivrer les diplômes nationaux de Diplôme de Universitaire de Technologie, Licence, Licence Professionnelle et Master ;

La commission formation vie universitaire a adopté le règlement général des études et examens suivant dans sa séance du 20 / 06 / 2019

PRÉAMBULE :

Les étudiants s'engagent à :

- ✓ Exercer leur droit d'expression dans des conditions qui ne portent pas atteinte aux activités d'enseignement et de recherche et qui ne troublent pas l'ordre public ;
- ✓ Participer à l'accueil et à l'accompagnement des nouveaux étudiants ;
- ✓ Prendre connaissance des modalités de contrôle des connaissances diffusées par l'établissement ;
- ✓ Prendre connaissance et respecter les chartes en vigueur : informatique, anti-plagiat ;
- ✓ S'informer régulièrement de l'emploi du temps et des calendriers d'examen par l'ENT ;
- ✓ Tenir informé le service de scolarité de tout évènement de nature à empêcher l'assiduité en cours et aux examens dans des délais compatibles avec la capacité de l'administration à proposer des mesures adaptées et dans la mesure où aucune contrainte pédagogique ne s'y oppose ;
- ✓ Répondre à l'obligation d'assiduité aux enseignements et aux examens notamment lorsqu'ils bénéficient d'une bourse ou/et d'une aide financière au titre de leurs études ;
- ✓ Ne pas organiser ou participer à toute opération bizutage ;
- ✓ Se munir de sa carte d'étudiant lors de sa présence dans les locaux de l'UBS ;

L'Université s'engage à :

- ✓ Garantir la liberté d'information et d'expression aux étudiants ;
- ✓ Participer à la formation des élus étudiants ;
- ✓ Reconnaître les diverses modalités d'engagement étudiant ;
- ✓ Associer la représentation étudiante aux débats de la communauté universitaire, notamment en respectant les délais de transmission des documents de travail ;
- ✓ Financer des contrats spécifiques pour les étudiants participant au service public de l'enseignement supérieur ;
- ✓ Définir et diffuser les maquettes d'enseignement dans un calendrier permettant aux étudiants d'en prendre connaissance ;
- ✓ Diffuser les modalités de contrôle des connaissances à la rentrée universitaire et à ne pas les modifier en cours d'année ;

- ✓ Adapter les modalités de contrôle des connaissances aux étudiants exposés à des contraintes spécifiques.

I. CALENDRIER UNIVERSITAIRE

La CFVU de l'établissement arrête chaque année un calendrier de l'année universitaire entre les différentes composantes de l'établissement. Ce calendrier fixe les dates de rentrée, les dates d'interruption de cours, les périodes d'examen, les dates de fin des cours et la date de fin de l'année universitaire. Ce calendrier est soumis au CHSCT puis au conseil d'administration pour validation.

La date limite d'inscription administrative pour les étudiants en formation initiale, hors doctorants, est fixée au 31 octobre de chaque année universitaire.

Les transferts d'inscription en cours d'année ou à l'issue d'un semestre nécessitent l'accord du chef d'établissement d'origine et du président de l'UBS, pris après consultation du responsable du diplôme postulé.

Lorsque cette modalité existe, les étudiants sont tenus de s'inscrire pédagogiquement par le web au plus tard quinze jours après le début de chaque semestre, faute de quoi, ils ne pourront être admis à suivre les enseignements, ni à maintenir leur statut de boursier.

À défaut, les étudiants doivent effectuer leur inscription pédagogique dans les calendriers fixés par leur composante.

Les étudiants soumis à des contraintes particulières (voir infra 2.1. et 2.2.) sont tenus de signaler leur situation au service compétent et de remplir les formalités correspondantes l'année qui précède leur admission en complément des opérations de préinscription.

II. PRÉPARATION ET ORGANISATION DES EXAMENS

1) Modalités de contrôle des connaissances

La maquette, les modalités de contrôle des connaissances et le règlement de tout diplôme sont validés par la commission formations vie universitaire l'année universitaire qui précède son ouverture, après avis du conseil de composante concernée, et au plus tard dans le mois qui suit la rentrée universitaire.

Ces documents sont diffusés aux étudiants et tenus à leur disposition sur le site de l'établissement sans modifications durant la totalité de l'année universitaire.

2) Modalités d'inscription

2.1. Inscription administrative

Les étudiants sont admis à s'inscrire dans le cadre des limites des capacités d'accueil fixées par le conseil d'administration.

Nul ne peut être admis à participer à un examen, ou à une séance de TP, s'il n'est régulièrement inscrit administrativement dans l'établissement.

Un étudiant ne peut composer s'il fait l'objet d'une mesure d'interdiction ou d'exclusion.

Les auditeurs libres ne sont pas admis à composer.

2.1.1. Des modalités d'inscription administrative :

Trois types principaux d'inscription annuelle sont possibles :

- ✓ Inscription principale ;
- ✓ Inscription seconde : inscription prise en plus de l'inscription principale, pour obtenir un diplôme ou un parcours-type différent, un certificat, ou pour valider des semestres ou unités complémentaires ou manquants pour la validation du cursus engagé ;
- ✓ Inscription cumulative : inscription prise à titre complémentaire pour des étudiants qui effectuent leur cursus dans un établissement extérieur, élèves de terminale du second degré, école d'ingénieur, CPGE, IFSI etc.

2.1.2. Des modalités d'inscription administrative particulières :

En application des articles L 611-4 et suivants et de l'article 10 de l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master, l'UBS adapte les modalités de son offre de formation aux publics exposés à des contraintes particulières.

Dans ces cas, lorsque la sanction d'une année d'études est répartie sur une durée pluriannuelle, une seule année d'études est décomptée et acquittée.

Les modalités d'aménagement sont fixées dans un contrat spécifique contresigné du directeur de la composante, du responsable du diplôme, du service spécialisé instructeur (SFC, relais handicap, service des sports, SAI, SUMPS, etc.) et de l'étudiant. L'ensemble des parties prenantes précisent leurs engagements respectifs dans ce contrat.

Les étudiants boursiers peuvent bénéficier de ces mesures. Leur assiduité est alors contrôlée sur les éléments fixés dans leur contrat pédagogique.

2.2. Inscription pédagogique

Les étudiants ne peuvent être admis à se présenter aux examens, quel que soit le type d'inscription et d'aménagement d'études dont ils peuvent bénéficier, que s'ils se sont inscrits pédagogiquement aux unités et matières de chacun des semestres postulés.

Les étudiants qui bénéficient d'un contrat pédagogique adapté au sens des dispositions du 2.1., doivent effectuer leurs inscriptions pédagogiques suivant les engagements mutuels souscrits.

3) Convocation des candidats aux épreuves

Le calendrier des épreuves écrites terminales est porté sur l'environnement numérique de travail des étudiants ou/et affiché, avec indication des dates et lieux d'examen ; ces modalités de diffusion de l'information tiennent lieu de convocation.

Le délai entre la diffusion du calendrier et l'examen concerné ne peut être inférieur à deux semaines, sauf cas de force majeure dûment constaté par le responsable de composante ou le Président.

Les calendriers des épreuves orales et pratiques sont communiqués, au plus tard, à l'issue des épreuves écrites.

Exception : lorsque le contrat pédagogique prévoit des modalités particulières, le service de scolarité de la composante, adresse par le moyen le plus approprié (mail, courrier, ENT) les convocations adaptées aux étudiants concernés.

4) Sujets d'examen

L'enseignant est responsable du sujet qu'il propose et précise sur le sujet l'intitulé de la matière et de l'unité, le nombre de pages du sujet, la durée de l'épreuve, les seuls documents (code civil, dictionnaires...) ou matériels autorisés (calculatrices, ...).

Lorsqu'un enseignant subit un cas de force majeure dûment justifié l'empêchant d'assurer sa surveillance, il lui appartient de trouver un remplaçant de la même discipline ou d'une discipline proche et d'en aviser les services administratifs. L'enseignant doit dans tous les cas être joignable pour donner toute information nécessaire au bon déroulement de l'épreuve.

III. CONDITIONS D'EXAMEN

Les surveillants sont informés des aménagements dont bénéficient certains candidats (tiers temps, handicapés etc.).

1) Surveillance des salles d'examen

Il convient d'éviter de placer, dans une même salle, des examens de durée différente.

Quel que soit le nombre d'étudiants, chaque salle d'examen comprend dans la mesure du possible deux surveillants, ce chiffre pouvant être majoré en fonction de l'effectif et des conditions matérielles (un surveillant pour cinquante étudiants en moyenne).

Une liste des étudiants inscrits, comportant leur numéro d'identification, est remise au surveillant responsable de la salle et peut être affichée à l'entrée de la salle.

Rôle des surveillants

Ils sont présents dans la salle 1/4 d'heure avant le début des épreuves et s'assurent que la préparation matérielle de la salle a bien été effectuée (matériel de composition, le cas échéant numérotation des places, etc.).

Ils assurent le bon déroulement de l'épreuve et veillent à prévenir toute tentative de fraude (cf. V. Fraude aux examens).

Ils veillent à la bonne répartition des étudiants. Dans les cas où la capacité d'accueil de la salle le permet, une place doit être laissée libre entre chaque candidat, aucune distribution de sujet ne pouvant commencer tant que cette règle n'est pas respectée.

Des dispositions particulières seront appliquées dans les amphithéâtres.

Les surveillants effectuent une surveillance continue en circulant dans la salle, et s'assurent notamment que les étudiants ne communiquent pas entre eux.

Les responsables de surveillance peuvent vérifier en début ou en cours d'épreuve, éventuellement par un contrôle aléatoire, l'identité des candidats.

En conséquence, ils doivent exiger que la carte d'étudiant munie d'une photographie soit obligatoirement déposée en début d'épreuve sur la table de travail.

Le cas échéant, si les étudiants sont placés, les surveillants doivent également vérifier par un contrôle aléatoire que les étudiants se sont placés en respectant le numéro qui leur a été attribué. Le surveillant doit vérifier la teneur des documents autorisés.

À l'issue du temps réglementaire de l'épreuve, les candidats doivent arrêter de composer, remettre leur copie au surveillant, présenter leur carte d'étudiant et émarger.

L'enseignant chargé de la surveillance ne doit en aucun cas laisser les étudiants seuls pendant l'épreuve.

2) Accès des candidats aux salles d'examen

L'étudiant est tenu de se présenter devant la salle d'examen affectée à l'épreuve au moins 1/4 h avant le début de celle-ci. Il attend le surveillant pour entrer dans la salle. Il est tenu de s'installer à la place qui lui est affectée pour l'épreuve. Il ne peut pas en changer sans y être autorisé.

L'accès de la salle d'examen est interdit à tout candidat qui se présente après l'ouverture de(s) enveloppe(s) contenant le(s) sujet(s).

Toutefois, le responsable de l'épreuve (et en aucun cas le responsable de salle) pourra, à titre exceptionnel et lorsque le retard est dû à un cas de force majeure, autoriser à composer un candidat retardataire, dans la limite d'un retard n'excédant pas une **demi-heure**. Dans ce cas, aucun temps supplémentaire de composition n'est accordé au retardataire ; mention du retard et des circonstances est portée sur le procès-verbal d'examen.

Le candidat indique clairement ses nom et prénom sur la partie supérieure de sa copie même si elle est rendue blanche. Il est interdit de porter des signes distinctifs sur les copies, intercalaires ou feuilles annexes.

Aucun candidat n'est autorisé à quitter **momentanément** la salle durant les **deux premières heures**. Au-delà, les candidats qui demandent à quitter provisoirement la salle n'y seront autorisés qu'un par un.

Aucun candidat **ne peut quitter définitivement** la salle avant la fin de la première **demi-heure**. Le candidat qui quitte définitivement la salle avant la fin de l'épreuve remet obligatoirement sa copie même s'il remet une copie vierge.

3) Établissement du procès-verbal

À l'issue de l'épreuve, un procès-verbal de déroulement de l'épreuve est rempli et émargé par les surveillants et remis à l'issue de l'examen au service de scolarité compétent avec les copies d'examen et les brouillons non utilisés ainsi que la liste d'émargement.

Les surveillants procèdent au ramassage de toutes les copies et brouillons laissés par les étudiants sur les tables et les remettent, dès la fin de l'épreuve, au secrétariat afin d'éviter d'éventuelles fraudes lors d'examens à venir.

Le procès-verbal de déroulement de l'épreuve mentionne notamment : le nom des surveillants, le nom de l'épreuve, la date et le lieu de l'épreuve, sa durée, le nombre d'étudiants inscrits et présents, le nombre de copies remises, les observations ou incidents éventuels.

4) Annulation et report

Lorsqu'une épreuve est annulée en cours de déroulement, seuls peuvent participer à l'épreuve de remplacement les étudiants présents lors de l'épreuve annulée (sauf absence due à un cas de force majeure laissé à l'appréciation du responsable de l'épreuve).

IV. VALIDATION ET RÉSULTATS

1) Transmission et traitement des notes

Chaque correcteur transmet les notes de contrôle continu et d'oraux, et les copies corrigées des examens terminaux, au secrétariat, dans un délai raisonnable (fixé par le Président du jury) afin de préparer les délibérations.

Le report des notes sur le procès-verbal et la préparation de la délibération du jury sont assurés par le Président du jury aidé par le secrétariat de section ou la scolarité.

2) Désignation et délibérations du jury

Composition

Les directeurs de composante procèdent annuellement à la désignation des présidents et des membres de jury (décision du CA du 8 juillet 2016). Chaque jury comprend au moins trois membres. Pour délibérer valablement la moitié + 1 des membres doit être réunie.

La composition du jury et le nom de son Président sont communiqués aux étudiants.

Rôle

Le jury se réunit à l'issue de chaque session et délibère à partir des résultats obtenus par les candidats aux contrôles continus et aux examens terminaux ;

Le jury, souverain, est seul habilité à procéder à la modification de notes ou d'éléments de délibération.

3) Communication des résultats, contentieux

Les notes de contrôle continu et d'examens terminaux communiquées en cours de semestre le sont sous la réserve de : « note proposée à la délibération du jury »

À l'issue des délibérations, les membres du jury émargent. La liste des résultats est affichée, dans la mesure du possible sous panneau fermant à clé.

L'étudiant prend connaissance de son résultat définitif par voie d'affichage ou sur son environnement numérique de travail.

Après la proclamation des résultats et la communication des notes, les étudiants ont droit, sur leur demande :

- à la consultation de leurs copies en présence de l'enseignant responsable de l'épreuve,
- à un entretien avec le Président du jury ou l'un de ses membres délégué.

Lorsque des modalités particulières sont prévues pour la réception des étudiants et la communication des copies, celles-ci sont précisées immédiatement après les résultats. Dans ce cas, les étudiants doivent se conformer aux modalités établies par leur composante.

Conformément à l'instruction n° 2005-003 du 22-2-2005 relative au tri et à la conservation des archives reçues et produites par les services et établissements concourant à l'éducation nationale (BO MENESR n° 24 du 16 juin 2005 NOR : MENA0501142J), les copies sont conservées au moins un an après la notification des résultats.

Toute contestation des résultats ou demande de rectification de note après affichage des résultats doit être soumise au Président du jury.

À défaut de conciliation, l'étudiant dispose de deux mois à compter de la réponse apportée pour saisir le tribunal administratif de Rennes (Hôtel de Bizien 3, Contour de la Motte CS44416 35044 Rennes Cedex Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr) ; sans réponse de la part de l'Université dans les 2 mois qui suivent sa demande, l'étudiant dispose à nouveau de deux mois pour saisir le tribunal administratif de Rennes (Articles R 421-1 et R 421-2 du code de justice administrative)..

Les attestations de réussite à un diplôme, ou d'obtention d'unités d'enseignement, sont établies par le service de scolarité de la filière concernée.

V. FRAUDE AUX EXAMENS

1) ***Prévention des fraudes***

Une surveillance **active et continue**, avec observations fermes si nécessaire, constitue un moyen efficace de dissuasion.

Les surveillants rappellent au début de l'épreuve, quelle qu'en soit la nature, les consignes relatives à la discipline de l'examen, et ce y compris pour les épreuves de contrôle continu :

Interdiction de fumer dans la salle d'examen, de communiquer entre candidats ou avec l'extérieur, d'utiliser ou même de conserver sans les utiliser des documents ou matériels non autorisés pendant l'épreuve. Les téléphones portables doivent être éteints et rangés dans les sacs. Les sacs doivent être laissés à l'entrée de la salle d'examen.

Toute fraude ou tentative de fraude entraîne pour le coupable la nullité de l'épreuve concernée. Il est déféré devant la section disciplinaire compétente. Celle-ci peut prononcer une sanction allant jusqu'à l'interdiction définitive de prendre toute inscription et de subir tout examen conduisant à l'obtention d'un diplôme ou titre délivré par un établissement d'enseignement supérieur.

En l'absence d'indications, aucun matériel ou document n'est autorisé. Est sanctionnée toute introduction d'informations, interdites quel que soit le support utilisé (papier, mémoire d'ordinateur ou de calculatrice, téléphone portable).

Le fait, pour un étudiant, de copier tout ou partie d'un texte, d'un ouvrage ou de toute autre source documentaire, notamment à partir d'Internet, sans en citer l'auteur ou l'origine, constitue un plagiat et est à ce titre passible des sanctions prévues au 3) du présent chapitre.

2) Conduite à tenir en cas de fraude (Articles L. 712-6-2, R. 232-1, R. 712-9 à R. 712-46, et R. 811-10 à R 811-15 du code de l'éducation) :

Par les surveillants :

En cas de fraude (flagrant délit ou tentative), le surveillant responsable de la salle doit :

- Prendre toute mesure nécessaire pour faire cesser la fraude sans interrompre la participation à l'examen du ou des candidats (sauf cas particulier précisé ci-dessous) ;
- Saisir le ou les documents ou matériels permettant de constater et d'établir ultérieurement la réalité des faits ;

- En cas de fraude ou de tentative de fraude avec un téléphone portable, confisquer le téléphone portable pour la durée de l'épreuve, ce dernier étant restitué à l'étudiant en fin d'épreuve. Le surveillant ne peut consulter le contenu du téléphone sans l'accord de l'étudiant ;

- Dresser un procès-verbal (rapport précis et détaillé), contresigné par le ou les autres surveillants **et** par le ou les auteur(s) de la fraude. En cas de refus de contresigner, mention est portée sur le procès-verbal ;

- Porter la fraude à la connaissance du Président du jury et du responsable de composante, qui le soumettent au Président de l'UBS pour saisine de la section disciplinaire du Conseil d'Administration ;

Cas particulier :

En présence de substitution de personnes ou de troubles affectant le bon déroulement de l'examen, l'expulsion de la salle d'examen peut être prononcée par le responsable de la composante.

Par le jury de l'examen :

Dans l'hypothèse la plus fréquente où le candidat n'est pas exclu de la salle d'examen :

- Sa copie est traitée comme celle des autres candidats

- Le jury délibère sur ses résultats dans les mêmes conditions que pour tout autre candidat.

Si le dossier est transmis à la section disciplinaire, aucun certificat de réussite, ni de relevé de notes, ne peut être délivré à l'étudiant incriminé avant que la formation de jugement de la section disciplinaire du Conseil d'Administration ait statué.

3) Effets de la fraude

- Aucune sanction d'ordre disciplinaire ou pédagogique ne peut être prise directement à l'encontre des étudiants.

- Tout étudiant suspecté de fraude à l'examen ne peut être sanctionné que par la section disciplinaire du Conseil d'Administration.

- Si la fraude est découverte alors que l'étudiant n'est plus usager de l'établissement, celui-ci peut être déféré devant la section disciplinaire. L'exercice de l'action disciplinaire ne se prescrit pas (CE, Ass., 27 mai 1955, Deleuze, Lebon 296).

La section disciplinaire, composée d'élus enseignants et étudiants du Conseil d'Administration, examine les faits, reçoit et interroge la personne incriminée qui peut être accompagnée d'un conseil, délibère sur les éléments qui lui sont communiqués et prend la (ou les) sanction(s) prévue(s) par l'article R 811-11 du code de l'éducation.

Les élus enseignants et étudiants siègent jusqu'à leur remplacement par de nouveaux élus du Conseil d'Administration. Si le renouvellement de la totalité des membres de la commission n'a pu être effectué, le mandat des membres non remplacés est prorogé jusqu'à leur remplacement.

Rappel des sanctions :

1) L'avertissement ;

2) Le blâme ;

3) L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans ; cette sanction peut être prononcée avec sursis pour une exclusion inférieure à deux ans ;

4) L'exclusion définitive de l'établissement ;

5) L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;

6) L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

Chacune de ces sanctions, prononcée dans le cas d'une fraude ou d'une tentative de fraude commise à l'occasion d'une épreuve de contrôle continu, d'un examen ou d'un concours, entraîne pour l'intéressé la nullité de l'épreuve correspondante. L'intéressé est réputé avoir été présent à l'épreuve sans l'avoir subie.

La juridiction disciplinaire décide s'il y a lieu de prononcer, en outre, à l'égard de l'intéressé, la nullité du groupe d'épreuves ou de la session d'examen.

En outre les sanctions du 3^{ème} groupe non assorties du sursis, et 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} groupes, entraînent l'incapacité de prendre des inscriptions dans le ou les établissements d'enseignement supérieur dispensant des formations post-baccalauréat et de subir des examens sanctionnant ces formations.

En cas de nullité de l'épreuve ou du groupe d'épreuves correspondant résultant d'une sanction prononcée par la section disciplinaire, l'autorité administrative saisit le jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

Lorsque la fraude est découverte après la délivrance du diplôme, l'annulation des épreuves d'examen entraîne la nullité du diplôme.

L'autorité administrative compétente pour délivrer le diplôme retire celui-ci lorsque la décision de la section disciplinaire est devenue définitive.

Lorsqu'une sanction est prononcée en raison d'une fraude ou tentative de fraude, après l'inscription, la délivrance du diplôme ou l'admission à l'examen, l'autorité administrative compétente retire l'inscription, le diplôme ou l'admission à l'examen. Elle saisit, le cas échéant, le jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

Approuvé en CFVU,

Le 20 / 06 / 2019

Le Président,

Jean PEETERS.

Le Service d'Orientation et d'Insertion Professionnelle

Le SUIOIP propose des outils et dispositifs pour l'aide à la réussite tout au long de votre parcours :

□ *Construction du projet d'études et professionnel*

- le SUIOIP peut vous aider à définir votre profil personnel, à découvrir des métiers, vous informer sur les poursuites d'études dans l'enseignement supérieur et les perspectives d'emploi
- des ressources imprimées et numériques sont disponibles dans les espaces d'information/conseil

□ *Réorientation*

- des entretiens individuels tout au long de l'année pour les étudiants qui souhaitent une nouvelle orientation
- des recherches de solutions pour rebondir en cours d'année

- Dès la rentrée de septembre à décembre 2021

Pour les étudiants en difficulté dans leurs études, le SUIOIP assure un accompagnement et recherche des solutions d'orientation. Le SUIOIP a connaissance des places vacantes en IUT et BTS et est en mesure de proposer d'autres choix d'orientation aux étudiants.

- Semestre 2 de mi-janvier à fin mars 2022 : Le parcours atouts réussite

Pour les étudiants qui souhaitent se réorienter et construire un nouveau projet professionnel :

- des **enseignements** en vue d'explorer de nouvelles disciplines et/ou de consolider ses connaissances + un **accompagnement** personnalisé sur le projet d'études et professionnel
+ un **stage** en entreprise (à partir d'avril)



+ d'infos au Service Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle

www.univ-ubs.fr/suiqip

SUIOIP Lorient : 02 97 87 66 60
Bâtiment Faculté de Lettres, Langues,
Sciences Humaines & Sociales
4 rue Jean Zay

SUIOIP Vannes : 02 97 01 27 0099
Bâtiment Faculté des Sciences & Sciences
de l'Ingénieur
Campus de Tohannic
rue André Lwoff

□ *Le CAREER CENTER Université Bretagne Sud*

La plateforme de votre établissement donne un accès privilégié à :

- des offres de stage et d'emploi
- des événements professionnels (ateliers CV et lettre de motivation, des alternance et job dating, des forums entreprises, des concours...)
- des vidéos métiers

Inscrivez-vous via l'adresse mail de l'UBS et mettez à jour votre profil pour postuler en un clic ! <https://univ-ubs.jobteaser.com/fr/profiles/new>

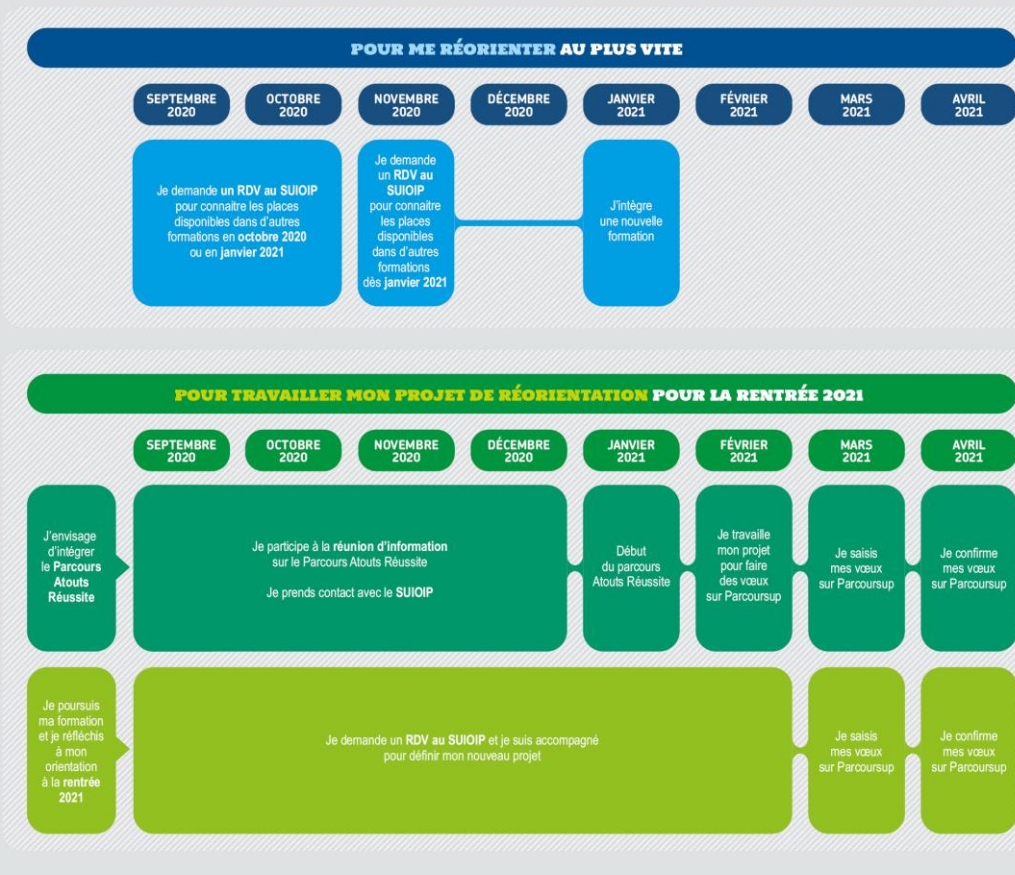
● LE SERVICE D'ORIENTATION ● ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Toute l'équipe est à votre écoute et vous propose un conseil personnalisé, des ressources empruntables ou en ligne (Info'Avenir) afin de répondre aux questions que vous pouvez vous poser :

● POUR CONSTRUIRE VOTRE PROJET D'ÉTUDES ● ET VOTRE PROJET PROFESSIONNEL

Quelles formations pour quels métiers ? Quelles poursuites d'études après la licence ?
Que sont devenus les anciens diplômés de ma formation ? Quels métiers exercent-ils aujourd'hui ?
Comment trouver un stage ? Une alternance ? Un premier emploi ?
Comment optimiser ma candidature et réussir mon entretien de recrutement ?

● JE SOUHAITE ME RÉORIENTER, ● QUELLES DÉMARCHES ET QUAND ?



● POUR AVOIR ACCÈS AUX OFFRES DE STAGES, AUX ÉVÈNEMENTS LIÉS À L'INSERTION ● PROFESSIONNELLE, JOBS ÉTUDIANTS, EMPLOI, ALTERNANCE, SERVICE CIVIQUE, VIDÉOS MÉTIERS...

Le CAREER CENTER Université Bretagne Sud est la plateforme de votre établissement. Inscrivez-vous via l'adresse mail de l'UBS et mettez à jour votre profil pour postuler en un clic ! <https://univ-ubs.jobteaser.com/fr/profiles/new>
Mettez à jour votre profil avec votre adresse mail personnelle pour accéder aux offres une fois diplômé.

+ d'infos au Service Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle
www.univ-ubs.fr/suiqip

SUIOIP Lorient : 02 97 87 66 60
Bâtiment Faculté de Lettres, Langues, Sciences Humaines & Sociales
4 rue Jean Zay

SUIOIP Vannes : 02 97 01 27 00
Bâtiment Faculté des Sciences & Sciences de l'Ingénieur - Campus de Tohannic
Rue André Lwoff

LA FORMATION EN LICENCE DE LETTRES MODERNES

L'équipe enseignante

- Direction du Département de Lettres Modernes : Marie-Cécile Schang
- Direction des études de Licence 1 : Maria Cherly
- Direction des études de Licence 2 : Isabelle Durand
- Direction des études de Licence 3 : Isabelle Durand

L'équipe pédagogique est constituée majoritairement d'enseignants-chercheurs titulaires (professeurs et maîtres de conférences) et d'enseignants titulaires.

- **Liste des enseignants :**

Malo Adeux

Maria Cherly : maria.cherly@univ-ubs.fr

Isabelle Durand : idurand@univ-ubs.fr

Clémence Gouletquer

Michel Henrichot : michel.henrichot@univ-ubs.fr

Béatrice Lachaud

Florence Lhôte : florence.lhote@univ-ubs.fr

Joanna Pavleski

Yvon Raude : yvon.raude@univ-ubs.fr

Marie-Cécile Schang : marie-cecile.schang@univ-ubs.fr

Patricia Victorin : patricia.victorin@univ-ubs.fr

- **Secrétaire :**

Jessica Gauthier : 02 97 87 29 76

jessica.gauthier@univ-ubs.fr

Les horaires d'ouverture du secrétariat sont affichés au bureau.

Objectifs de la formation

La Licence de Lettres modernes est ouverte à tous les bacheliers. Elle offre quatre parcours différents :

- découverte de la recherche en sciences humaines et sociales
- métiers de l'écrit
- professorat des écoles
- français langue étrangère

Certains parcours pourront ne pas être ouverts à la rentrée en raison d'un nombre insuffisant d'inscrits.

L'objectif essentiel est l'acquisition des connaissances fondamentales en littérature (française et étrangère) et en analyse de la langue.

En 1^{ère} année, la formation comprend un apprentissage progressif des méthodes de travail, elle est renforcée par un tutorat individualisé d'accompagnement méthodologique.

Après l'obtention de la Licence de Lettres modernes, la poursuite des études à l'Université de Bretagne Sud peut se faire en Master.

Les débouchés professionnels de la filière sont divers : l'enseignement (après un master MEEF et l'obtention des concours) (école, collège, lycée, autres organismes...), l'édition, la documentation, l'information et la communication, l'administration, le journalisme, voire les écoles de commerce.

Organisation générale des enseignements

Les enseignements sont organisés en **semestres** sous forme **d'unités** individuellement capitalisables par année (**UE**) et affectées d'un nombre de crédits **ECTS** (« crédits européens de transfert »).

Chaque année de la Licence se compose de **12 unités d'enseignements (UE)** réparties de manière égale sur les deux semestres. Le descriptif des différentes UE est disponible dans les pages suivantes du présent livret.

Certaines UE sont obligatoires alors que pour d'autres, il existe un choix possible. Le choix des enseignements a lieu lors de la prérentrée ; il est indiqué sur le **contrat pédagogique** signé par chaque étudiant lors de la prérentrée.

Tout changement dans le contrat pédagogique qui ne sera pas validé par le directeur des études et dont le secrétariat pédagogique ne sera pas informé empêchera la saisie des notes au moment des examens.

Les cours sont donnés sous forme de **CM** (cours magistraux) destinés à **l'ensemble** des étudiants, d'autres sous forme de **TD** (travaux dirigés) pour des groupes d'environ 35 étudiants, la répartition des étudiants dans les différents groupes de TD est faite en septembre.

L'inscription pédagogique est obligatoire pour chaque année et elle est faite en septembre pour les deux semestres. La signature du contrat pédagogique est également obligatoire :

- Elle entraîne l'inscription aux examens des 2 sessions pour chaque semestre
- Elle s'effectue lors de la semaine de prérentrée à l'issue de la réunion d'information (présence obligatoire et indispensable) suivie d'un accueil individuel des étudiants en 1^{ère} année.

Les emplois du temps sont disponibles après la réunion de prérentrée, sur le tableau d'affichage (au Paquebot) et sur l'Environnement Numérique de Travail (ent) de chaque étudiant : la consultation régulière de l'ent est absolument indispensable.

Les modalités d'examens et la charte des examens sont affichées sur le même panneau, ainsi que le calendrier des examens.

Schéma d'ensemble de la formation

- **UE 1 – UE 2 – UE 3 – UE 4** : Unités d'enseignements disciplinaires
- **UE 5** : Unité d'enseignement transversale (au choix à partir du S2)
- **UE 6** : UE d'enseignement complémentaires :
 - Activité d'Ouverture (au choix – voir livret des AO)
 - Langue (au choix – voir LanSAD, à la fin de ce livret)

L'UE 5 transversale

L1 : nouvelle maquette

Licence 1	Semestre 1	UE 5 commune (MTU)						
	Semestre 2	UE 5 Professorat des écoles*	UE 5 Professeur de Lycée et Collège*	UE 5 Découverte des humanités (Parcours patrimoine en option)	UE 5 Approche professionnelle des secteurs de la santé et du social	UE 5 Gestion de projets européens	UE5 Métiers du livre	UE5 Commerce inter- national

* Possibilité d'une option FLE (Français Langue Étrangère)

|

L2 et L3 : ancienne maquette (continuité des années précédentes)

Licence 2	Semestre 3	UE5 Français langue étrangère	UE 5 Professorat des écoles	UE 5 Professeur de Lycée et Collège	UE5 Métiers de l'écrit	UE5 Sciences humaines et sociales
	Semestre 4	UE5 Français langue étrangère	UE 5 Professorat des écoles	UE 5 Professeur de Lycée et Collège	UE5 Métiers de l'écrit	UE5 Sciences humaines et sociales
Licence 3	Semestre 5	UE5 Français langue étrangère	UE 5 Professorat des écoles	UE 5 Professeur de Lycée et Collège	UE5 Métiers de l'écrit	UE5 Sciences humaines et sociales
	Semestre 6	UE5 Français langue étrangère	UE 5 Professorat des écoles	UE 5 Professeur de Lycée et Collège	UE5 Métiers de l'écrit	UE5 Sciences humaines et sociales

L'orthographe en licence de Lettres Modernes

Une attention particulière est portée à la correction orthographique des copies des étudiants de lettres modernes : en L1, un dispositif spécifique est proposé aux étudiants les plus en difficulté.

Par ailleurs, pour TOUS les étudiants, de TOUTES les années, la politique de sanction des erreurs orthographiques est la même : -1 point pour 10 fautes, -2 points pour 20 fautes, et -3 points pour 30 fautes.

Plateforme « Orthodidacte »

L'UFR Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales propose à ses étudiants un outil de remédiation en langue française, la plateforme Orthodidacte, qui leur permet de travailler à leur rythme l'orthographe et la syntaxe.

En complément de certaines de leurs UE consacrées au développement de leurs compétences d'écriture et visant à l'acquisition de méthodes pour l'écrit et l'oral, cette plateforme cible la correction orthographique, indispensable pour un cursus réussi et pour une bonne insertion professionnelle.

Au programme : exercices à trous, écoute audio et retranscription, QCM sur un ensemble de problèmes orthographiques. De certains accents spécifiques en français en passant par la concordance des temps jusqu'aux anglicismes et leurs équivalents français, les exercices regroupent des notions essentielles.

Après un test de positionnement évaluant les compétences initiales en orthographe, lexicale et syntaxe des étudiants, un parcours et un programme d'apprentissage adaptés au niveau de chacun seront proposés. Les étudiants peuvent alors se former à leur rythme, à l'université ou chez eux et dans les domaines de l'écrit qui correspondent à leurs besoins tout au long de l'année universitaire.

Les étudiants peuvent s'y connecter quand ils le souhaitent. Une utilisation régulière, entre 30 mn et 1 heure par semaine, est recommandée. Quatre niveaux sont proposés : du niveau 1 débutant au niveau 4, le plus élevé. La progression est prise en compte dans le cadre du cursus de l'étudiant même s'il part d'un niveau moyen.

Renseignements et inscriptions : florence.lhote@univ-ubs.fr

Bibliographie à l'usage des étudiants de lettres modernes

I- Lectures indispensables pour les deux premières années L1 et L2

Littératures antiques (en texte bilingue : Les Belles Lettres, Coll. des Universités de France “Guillaume Budé”; en traduction seule: collection Garnier-Flammarion ou Folio):

Outre la *Bible* (en Livre de Poche, 3 vol.), c'est-à-dire principalement : *Genèse*; *Cantique des Cantiques*; *Jérémie*; *Évangile selon saint Matthieu*; *Apocalypse*.

Littérature grecque

Homère, *Iliade*, chants I, III, VI, XXII et XXIV; *Odyssée*, chants I, VI à XIII, XXI à XXIV.

Platon, *Apologie de Socrate* ; *Phédon*.

Sophocle, *Oedipe Roi*.

Littérature latine

Augustin, *Confessions*.

Ovide, *Les Métamorphoses*, livres I, XIV et XV.

Pétrone, *Satyricon*, XXVII à LXXVIII (festin de Trimalcion).

Plaute, *Aulularia*.

Tacite, *Annales*, livres XIII à XV.

Virgile, *Bucoliques* ; *Géorgiques*, livre IV ; *Enéide*.

Littérature française

Moyen Age

Roman antique : *Enéas*, ou *Roman de Troie* ou *Roman de Thèbes*, Lettres Gothiques

Chrétien de Troyes, *Le Conte du Graal*, *Lancelot*, *Yvain...*, La Pochothèque.

Les Lais de Marie de France, Livre de Poche, lettres gothiques

XVI^e siècle :

Du Bellay, *Les Regrets*.

Montaigne, *Essais*, livre I, chap. 1, 2, 8, 26, 29, 31, 56 et 57 ; l. II, chap. 19 ; l. III, chap. 5, 10 et 13.

Rabelais, *Pantagruel* ou *Gargantua*

XVII^e siècle

Corneille, *L'Illusion comique* ; *Le Cid*.

Cyrano de Bergerac, *Histoire comique des Etats et Empires de la Lune*.

La Fayette, *La Princesse de Clèves*.

La Fontaine, *Fables*.

Molière, *L'École des femmes* ; *Les Femmes savantes*, *Le Malade Imaginaire*

Racine, *Britannicus*, *Phèdre*.

XVIII^e siècle

Beaumarchais, *Le Barbier de Séville*.

Diderot, *Jacques le Fataliste et son maître*.

Laclos, *Les Liaisons dangereuses*.

Marivaux, *Le Jeu de l'Amour et du Hasard*.

Montesquieu, *Lettres Persanes*.

Prévost, *Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut*.

Rousseau, *Les Confessions*.

Voltaire, *Romans et contes*.

XIX^e siècle

Balzac, *Le Père Goriot* ; *Splendeurs et misères des courtisanes* ; *Illusions perdues*.

Baudelaire, *Les Fleurs du Mal*.

Flaubert, *Trois contes* ; *Madame Bovary*.

Hugo, *Les Misérables* ; *Les Contemplations* ; *Hernani* ; *Ruy Blas*.

Maupassant, *Contes*.

Mérimée, *Carmen*, *Colomba*.

Musset, *On ne badine pas avec l'amour*.

Nerval, *Les Filles du feu* ; *Aurélia* ; *Les Chimères*.

Rimbaud, *Poésies*.

Stendhal, *La Chartreuse de Parme*

Verlaine, *Poèmes saturniens* ; *Fêtes galantes* ; *Romances sans paroles*.

Zola, *L'Assommoir* ; *Nana*.

XX^e siècle

Anouilh, *Antigone*.
Apollinaire, *Alcools*.
Beckett, *En attendant Godot*.
Bernanos, *Journal d'un curé de campagne*.
Camus, *L'Étranger*.
Céline, *Voyage au bout de la nuit*.
Claudel, *Le Soulier de satin*.
Giono, *Les Grands chemins*.
Giraudoux, *La Guerre de Troie n'aura pas lieu*.
Malraux, *La Condition humaine*.
Proust, *Du côté de chez Swann*.
Queneau, *Les Fleurs bleues*.
Sarraute, *Portrait d'un inconnu*.
Simon Claude, *la Route des Flandres*, éd. Minuit

Littérature générale et comparée

Borges, *Fictions*, Folio.
Calvino, *Si par une nuit d'hiver un voyageur*, Le Seuil, coll. Points.
Dostoïevski, *Les Frères Karamazov*, Livre de Poche.
Goethe, *Les Souffrances du jeune Werther*, Folio.
Mann, *La Mort à Venise*, Livre de Poche.
Poe, *Le Chat noir et autres récits fantastiques*, J'ai lu.
Shakespeare, *Roméo et Juliette* ; *Le Songe d'une nuit d'été*, Livre de Poche.

II- Lectures indispensables pour la troisième année L3

Littératures antiques

Littérature grecque

Aristophane, *Les Nuées* ; *Les Guêpes* (plutôt ici la traduction de V.H. Debidour en Livre de Poche).
Eschyle, *La Trilogie de l'Orestie* (*Agamemnon*, *Les Choéphores*, *Les Euménides*).
Euripide, *Electre*, *Médée*.
Hérodote, *Histoire*, livre I.
Thucydide, *La Guerre du Péloponnèse*, livres VI et VII (expédition de Sicile).

Littérature latine

Apulée, *L'Ane d'or*, livres IV à VI (conte d'Amour et de Psyché).
César, *La Guerre des Gaules*, livres VI et VII.
Cicéron, *De l'amitié* ; *De la vieillesse*.
Lucrèce, *De la Nature*, livres I, II et IV.

Littérature française :

Moyen Age

La Chanson de Roland.
Bérout, *Tristan*, Livre de Poche, coll. Lettres gothiques ; version de Thomas.
Chrétien de Troyes, *Œuvre intégrale*, La Pochothèque.
Fabliaux et Contes du Moyen Age, Livre de Poche ou Folio.
Rutebeuf, *Choix de poésies*, éd. J. Dufournet, Paris, Garnier-Flammarion, 1992.
Le Roman de la Rose de G. de Lorris et Jean de Meun, Lettres Gothiques
Villon, *Poésies*, éd. J. Dufournet, Garnier-Flammarion, 1992.

XVI^e siècle

Rabelais, *Pantagruel*.
Ronsard, *Les Amours*.
Marguerite de Navarre, *L'Heptaméron*

XVII^e siècle

Corneille, *Horace* ; *Suréna*.
Molière, *Tartuffe* ; *Dom Juan* ; *Le Misanthrope*.
La Bruyère, *Les Caractères*.
La Rochefoucauld, *Maximes*.

Pascal, *Pensées*.
Racine, *Phèdre* ; *Andromaque*; *Athalie*.
Scarron, *Le Roman comique*.

XVIII^e siècle

Diderot, *La Religieuse* ; *Le Neveu de Rameau*.
Marivaux, *Le Paysan parvenu* ; *La Vie de Marianne*.
Rousseau, *Les Confessions* ; *Discours sur les sciences et les Arts*.
Voltaire, *Lettres Philosophiques*.

XIX^e siècle

Balzac, *Le Lys dans la vallée*.
Constant, *Adolphe*.
Flaubert, *L'Education sentimentale*.
Musset, *Lorenzaccio*.
Stendhal, *Le Rouge et le Noir*.

XX^e siècle

Butor, *La Modification*.
Colette, *La Naissance du jour*.
Duras, *Le Ravissement de Lol V. Stein*.
Gracq, *Le Rivage des Syrtes*.
Malraux, *L'Espoir*.
Saint-John-Perse, *Amers*.
Valéry, *Charmes*.

Littérature générale et comparée :

Cervantès, *Don Quichotte*.
Conrad, *Le Cœur des Ténèbres*.
Dickens, *Oliver Twist*.
Dos Passos, *Manhattan Transfer*.
Dostoïevski, *Crime et Châtiment*.
Faulkner, *Le Bruit et la Fureur*.
Goethe, *Les Souffrances du Jeune Werther*.
Kafka, *Le Château*.
Shakespeare, *Hamlet*, *Macbeth*.

III- Théorie littéraire et ouvrages critiques

Ouvrages généraux

- Beaumarchais (Jean-Pierre de), Couty (Daniel), Rey (Alain), *Dictionnaire des Littératures de Langue française*, Bordas, 1992, 4 vol. (nombreux articles portant sur des concepts).
- Ducrot (Oswald), Todorov (Tzvetan), *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Le Seuil, 1972.
- Varga (A. Kibédi), *Théorie de la Littérature*, Paris, Picard, 1981.
- Wellek (René), Warren (Austin), *La Théorie littéraire*, Paris, Le Seuil, 1971 (éd. Anglaise : 1942).

Genres

- Schaeffer (Jean-Marie), *Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?*, Paris, Le Seuil, 1989.
- Todorov (Tzvetan), *Les Genres du discours*, Paris, Le Seuil, 1978.
- Varga (A. Kibédi), *Rhétorique et Littérature. Etudes de structures classiques*, Paris, Didier, 1970.

Autobiographie

- Lejeune (Philippe), *Le Pacte autobiographique*, Paris, Le Seuil, 1975.
- Lejeune (Philippe), *Moi aussi*, Paris, Le Seuil, 1986.
- May (Georges), *L'Autobiographie*, Paris, P.U.F., 1979.

Critique

- Barthes (Roland), *Critique et vérité*, Paris, Le Seuil, 1966.
- Doubrovski (Serge), *Pourquoi la nouvelle critique ?*- Paris, Mercure de France, 1966.
- Fayolle (Roger), *La Critique littéraire*, Paris, Armand Colin, 1964.
- Maurel (Anne), *La Critique*, Paris, Hachette, 1994, coll. Contours littéraires.
- Wellek (René), *Une Histoire de la critique moderne. La critique française, italienne et espagnole (1900-1950)*, Paris, Corti, 1992.

Histoire littéraire

- Collectif, *Problèmes et Méthodes de l'histoire littéraire*, Paris, Armand Colin, 1974.
- Moisan (Clément), *Qu'est-ce que l'histoire littéraire ?*- Paris, P.U.F., 1987.

Poésie

- Aquien (Michèle), *Dictionnaire de poésie*, Paris, Livre de Poche, 1993.
- Varga (A. Kibédi), *Les Constantes du poème. Analyse du langage poétique*, Paris, Picard, 1977.

Roman

- Adam (Jean-Michel), *Le Récit*, Paris, P.U.F., 1984, coll. Que-sais-je ? n° 2149.
- Becker (Colette), éd, *Le Roman*, Paris, Bréal, 1996, coll. Littérature.
- Bourneuf et Ouellet, *L'Univers du roman*, Paris, P.U.F., 1995 (première éd.: 1972).
- Chartier (P.), *Introduction aux grandes théories du roman*, Paris, Bordas-Dunod, 1996 (première édition: 1990).
- Coulet (Henri), *Idées sur le roman. Textes critiques sur le roman français. XII^e-XX^e siècle*, Paris, Larousse, 1992, coll. Textes essentiels.
- Coulet (Henri), *Le Roman jusqu'à la Révolution*, Paris, Armand Colin, 1967-1968.
- Raimond (Michel), *Le Roman*, Paris, Armand Colin, 1988, coll. Coursus.
- Reuter (Yves), *Introduction à l'analyse du roman*, Paris, Bordas-Dunod, 1996 (première éd.: 1991).

Théâtre

- Forestier (Georges), *Le Théâtre dans le théâtre sur la scène française du XVII^e siècle*, Genève, Droz, 1996.
- Larthomas (Pierre), *Le Langage dramatique*, Paris, Armand Colin, 1972.
- Larthomas (Pierre), *Technique du théâtre*, Paris, P.U.F., 1985, coll. Que sais-je ? n° 859.
- Ryngaert (Jean-Pierre), *Introduction à l'analyse du théâtre*, Paris, Bordas-Dunod, 1990.
- Scherer (Jacques et Colette), *Le Théâtre classique*, Paris, P.U.F., 1987, Que sais-je? n° 1414.

Rhétorique, stylistique, poétique et métrique

- Aquien (Michèle), *Dictionnaire de Poétique*, Paris, Livre de Poche, 1993.
- Aquien (Michèle), *La Versification*, Paris, P.U.F., 1990, coll. Que sais-je ?
- Boissieu (Jean-Louis de), Garagnon (Anne-Marie), *Commentaires stylistiques*, Paris, S.E.D.E.S., 1987.
- Dupriez (Bernard), *Gradus*, Paris, U.G.E., 1984, coll.10/18.
- Fontanier (Pierre), *Les Figures du discours*, Paris, Flammarion, 1968 (rééd. de l'éd. de 1830).
- Forestier (Georges), *Introduction à l'analyse des textes classiques*, Paris, Nathan, 1993, coll. 128.
- Fromilhague (Catherine), Sancier (Anne), *Introduction à la stylistique*, Paris, Bordas, 1990.
- Fumaroli (Marc), *L'Age de l'éloquence. Rhétorique et "res litteraria" de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Genève, Droz, 1980.
- Mazaleyrat (Jean), *Eléments de métrique française*, Paris, A. Colin, 1974.
- Molinier (Georges), *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, Livre de Poche, 1992.
- Reboul (Olivier), *Introduction à la rhétorique*, Paris, P.U.F., 1991.
- Riffaterre (Michael), *Essais de stylistique structurale*, Paris, Flammarion, 1971, coll. Nouvelle Bibliothèque scientifique.

Poétique, sémiologie, narratologie, pragmatique

- Barthes (Roland), *Critique et vérité*, Paris, Le Seuil, 1966.
- Barthes (Roland), *S/Z*, Paris, Le Seuil, 1966.
- Bremond (Claude), *Logique du récit*, Paris, Le Seuil, 1973.
- Collectif, *Littérature et réalité*, Paris, Le Seuil, 1972 ; études de Barthes, Bersani, Hamon, Riffaterre et Watt.
- Collectif, *Poétique du récit*, Paris, Le Seuil, 1977 ; études de Barthes, Kaiser, Booth et Hamon.
- Compagnon (Antoine), *La Seconde main. Le travail de la citation*, Paris, Le Seuil, 1979.
- Dällenbach (Lucien), *Le Récit spéculaire. Essai sur la mise en abyme*, Paris, Le Seuil, 1977.
- *Delcroix (Maurice), Hallyn (Fernand), *Introduction aux études littéraires. Méthodes du texte*, Paris-Gembloux, Duculot, 1987.
- Genette (Gérard), *Figures III*, Paris, Le Seuil, 1972.
- Genette (Gérard), *Introduction à l'architexte*, Paris, Le Seuil, 1979.
- Genette (Gérard), *Palimpsestes. La littérature au second degré*, Paris, Le Seuil, 1982.
- *Hamon (Philippe), *Du Descriptif*, Paris, Hachette, 1993.
- Hamon (Philippe), *Texte et idéologie*, Paris, P.U.F., 1984.
- Rousset (Jean), *Narcisse romancier. Essai sur la première personne dans le roman*, Paris, Corti, 1973.
- *Weinrich (Harald), *Le Temps*, Paris, Le Seuil, 1973.

Critique d'«interprétation»

- Bellemin-Noel (Jean), *Psychanalyse et littérature*, Paris, P.U.F., 1978.
- Mauron (Charles), *Des Métaphores obsédantes au mythe personnel*, Paris, Corti, 1963.
- Milner (Max), *Freud et l'interprétation de la littérature*, Paris, S.E.D.E.S., 1980.
- Poulet (Georges), *Etudes sur le temps humain*, Monaco, Editions du Rocher, 1976 sq.
- Richard (Jean-Pierre), *Littérature et sensation*, Paris, Le Seuil, 1970.

- Starobinski (Jean), *Jean-Jacques Rousseau. La transparence et l'obstacle*, Paris, Gallimard, 1976.
- Starobinski (Jean), *L'œil vivant*, Paris, Gallimard, 1961.
- *Starobinski (Jean), *L'œil vivant II. La relation critique*, Paris, Gallimard, 1970.

Critique "sociologique"

- *Auerbach (Erich), *Mimesis*, Paris, Gallimard, 1977, coll. Tel.
- Bakhtine (Mikhaïl), *L'Œuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen Âge et sous la Renaissance*, Paris, Gallimard 1970.
- Collectif, *Le Réel et le texte*, Paris, Armand Colin, 1974.
- Goldmann (Lucien), *Le Dieu caché*, Paris, Gallimard, 1956.
- Macherey (Pierre), *A quoi pense la littérature ? Exercice de philosophie littéraire*, Paris, P.U.F., 1990.

Critique faite par des écrivains

- *Bonnefoy (Yves), *L'Improbable et autres essais*, Paris, Gallimard, 1992, coll. Folio.
- Butor (Michel), *Essai sur le roman*, Paris, Gallimard, 1975, coll. Tel (n° 206).
- *Calvino (Italo), *La Machine Littérature*, Paris, Le Seuil, 1984.
- Deleuze (Gilles), *Proust et les signes*, Paris, P.U.F., 1979.
- Kundera (Milan), *L'Art du roman*, Paris, Gallimard, 1995, coll. Folio n° 2702.
- Mauriac (François), *Le Romancier et ses personnages*, Paris, Correa, 1933 ; réédition : Agora, 1990.
- *Proust (Marcel), *Contre Sainte-Beuve*, Paris, Gallimard, coll. Folio.
- Robbe-Grillet (Alain), *Pour un nouveau roman*, Paris, Editions de Minuit, 1963.
- Saint-John Perse, *Discours de Stockholm*, Paris, Gallimard, 1987, coll. Poésie.
- Simon (Claude), *Discours de Stockholm*, Paris, Editions de Minuit, 1986.
- *Valéry (Paul), *Variété 1 et 2*, Paris, Gallimard, 1978, coll. Idées.



Licence 1

Semestre 1 : vue synthétique

UE1 : Littérature générale	<p>Les genres narratifs 12h CM + 24 h TD</p> <p>Lire les textes anciens 6h CM + 6h TD</p>
UE2 : Littérature française	<p>Le genre poétique 12h CM + 24 h TD</p>
UE3 : Étude de la langue	<p>Latin 18h TD</p> <p>Grammaire française : 12h CM + 12h TD</p>
UE4 : Méthodes	<p>Méthodes du commentaire 18h TD</p> <p>Lexicologie 12h TD</p> <p>Histoire des formes et des idées 12h CM</p>
UE5 : Méthodologie du Travail Universitaire	<p>Méthodologie du Travail Universitaire 18h TD</p> <p>Bureautique / Outils numériques 12h TD</p> <p>Présentation des UE transversales 6h TD</p>
UE6 : Unités d'enseignements complémentaires	<p>Langue vivante 18h TD</p> <p>Activités d'ouverture (AO) : voir livret 18h TD</p> <p>Initiation à la recherche documentaire 2h TD</p>

Semestre 2 : vue synthétique

UE1 : Littérature comparée	Littérature comparée 12h CM + 24 h TD
UE2 : Littérature française du XVII ^e siècle	Littérature française du XVII^e siècle 12h CM + 24 h TD
UE3 : Étude de la langue	Latin : LAT1203T 18h TD Grammaire française : GRF1202T 12h CM + 12h TD
UE4 : Méthodes	Dissertation sur corpus : DIC1201T 18h TD Écriture créative 12h CM Méthodologie du travail universitaire 12h TD
UE5 : UE transversales	Voir le livret des UE 5 36h TD
UE6 : Unités d'enseignements complémentaires	Langue vivante 18h TD Activités d'ouverture (AO) : voir livret 18h TD

Modalités de contrôle des connaissances

Semestre 1

Unités		Coef de l'UE dans le semestre	Matières	Coef de chaque cours dans l'UE	Épreuves	
					Session 1	Session2
UE1	Littérature générale	1,5	Les genres narratifs	1	CC (coef. 1) Écrit 3h (coef. 2)	Écrit 2h
			Lire les textes anciens	1	Écrit 2h	Écrit 2h
UE2	Littérature française	1,5	Le genre poétique	1	CC (coef. 1) Écrit 2h (coef. 1)	Écrit 2h
UE3	Étude de la langue	1,5	Latin	1	CC	Écrit 1h
			Grammaire française	2	CC (coef. 1) Écrit 3h (coef. 2)	Écrit 1h
UE4	Méthodes	1,5	Méthodes du commentaire	1	CC	Écrit 2h
			Lexicologie	1	CC	Écrit 1h
			Histoire des formes et des idées	1	Écrit 2h	Écrit 2h
UE5	Méthodologie du Travail Universitaire	1	Méthodologie du Travail Universitaire	2	CC	Écrit 1h Écrit 2h
			Bureautique / outils numériques	1	CC	
			Présentation des UE transversales	-	-	-
UE6	Unités d'enseignements complémentaires	1	Langue vivante		Voir Lansad	Voir Lansad
			Activités d'ouverture (AO)		CC	Voir livret des AO
			Initiation à la recherche documentaire	-	-	-

Semestre 2

Unités		Coef de l'ue dans le semestre	Matières	Coef de chaque cours dans l'UE	Épreuves	
					Session 1	Session2
UE1	Littérature comparée	1,5	Littérature comparée	1	CC (coef 1) Écrit 4h (coef 2)	Écrit 2h
UE2	Littérature française du XVII ^e siècle	1,5	Littérature française du XVII ^e siècle	1	Oral (20 min.)	Oral
UE3	Étude de la langue	1,5	Latin	1	CC	Écrit 1h
			Grammaire française	1	CC (coef. 1) Écrit 2h (coef 2)	Écrit 1h
UE4	Méthodes	1,5	Dissertation sur corpus	1	CC	Écrit 2h
			Ecriture créative	1	Écrit 2h	Écrit 2h
			Méthodologie du Travail Universitaire	1	CC	Écrit 1h
UE5	UE transversales	1	Voir livret UE5		Voir livret UE5	
UE6	Unités d'enseignements complémentaires	1	Langue vivante		Voir Lansad	Voir Lansad
			Activités d'ouverture (AO)		CC	Voir AO

Présentation des cours et bibliographies

Semestre 1

UE 1: Littérature générale

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation :
Les genres narratifs Enseignante : Maria Cherly	12h CM + 24h TD	<u>1ère session</u> : CC (coef. 1) CT écrit 3h (coef. 2) <u>2ème session</u> : Écrit 2h

Le cours abordera les genres narratifs selon les angles suivants :

- histoire du genre romanesque et problématiques associées (axiologie et enjeux idéologiques, formes et représentation)
- narratologie et éléments stratégiques du récit
- typologie des genres narratifs

Il présentera les principales théorisations dont le roman a fait l'objet ainsi que les approches qu'ont pu en donner les écrivains de de l'ère moderne. Il s'appuiera sur des extraits d'œuvres diverses empruntées à la littérature française et étrangère.

Bibliographie synthétique

Esthétique et enjeux idéologiques du roman

Mikhaïl Bakhtine, *Esthétique et théorie du roman*, collection « Tel » Gallimard, Paris, Gallimard, 1987 (1924 pour la première parution).

Georg Lukacs, *La Théorie du roman*, collection « Tel » Gallimard, Paris, Gallimard, 1989 (1920 pour la première parution).

Vincent Jouve, *Poétique du roman*, collection « Coursus », Paris, Armand Colin, 2020 (pour la dernière édition).

Milan Kundera, Milan, *L'art du roman*, collection « Folio essais », Paris, Gallimard, 1995 (pour l'édition de poche).

Milan Kundera, *Le rideau*, collection « Folio essais », Paris, Gallimard, 2006 (pour l'édition de poche).

Thomas Pavel, *La Pensée du roman*, collection « Folio essais », Paris, Gallimard, 2014 (pour l'édition de poche).

Nathalie Sarraute, Nathalie, *L'ère du soupçon*, collection « Folio essais », Paris, Gallimard, 1987 (1956 pour la première édition).

Jean-Paul Sartre, *Qu'est-ce-que la littérature ?*, collection « Folio essais », Paris, Gallimard, 2008 (1948 pour la première édition).

Poétique du récit

Aristote, *Poétique*, trad. et notes de Michel Magnien, Paris, Le Livre de Poche, 1990.

Eric Auerbach, *Mimésis : la représentation de la réalité dans la littérature occidentale*, collection « Tel », Paris, Gallimard, 1977 (1946 pour la première édition).

Dominique Combes, *Les genres littéraires*, collection « Hachette » supérieur, Paris, Hachette, 1992.

Michel Jarrety, *La Poétique*, collection « Que sais-je ? », Paris, PUF, 2003.

Platon, *La République, Livre III*, trad. et notes de Jacques Cazeaux, Paris, Le Livre de Poche, 1995.

Narratologie et réflexion sur la narrativité

Jean-Michel Adam, Jean-Michel, *Le Récit*, collection « Que sais-je ? », Paris, PUF, 1996.

Claude Bremond, *Logique du récit*, Paris, Seuil, 1973.

Raphaël Baroni, *La Tension narrative. Suspense, curiosité et surprise*, Paris, Seuil, 2007.

Raphaël Baroni, *Les Rouages de l'intrigue*, Genève, Slatkine, 2017.

Dorrit Cohn, *La Transparence intérieure, modes de représentation de la vie psychique dans la vie intérieure*, Paris, Seuil, 1981.

Gérard Genette, *Discours du récit et Nouveaux discours du récit*, Paris, Seuil, 2007.

Paul Ricœur, *Temps et récit I. , L'intrigue et le récit historique*, Paris, Seuil, 1983.

Paul Ricœur, *Temps et récit II., La configuration du temps dans le récit de fiction*, Paris, Seuil, 1984.

Yves Reuter, *L'analyse du récit*, Paris, Armand Colin, 2009.

Tsvetan Todorov, « La grammaire du récit », in *Langages*, 12, Paris, 1968.

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation :
Lire les textes anciens Enseignant : Michel Henrichot	6h CM + 6h TD	<u>1ère session</u> : Écrit 2h <u>2ème session</u> : Écrit 2h

À partir d'un corpus de textes de tous genres et de toutes époques, le cours étudiera un certain nombre de concepts-clefs de la littérature dans une perspective chronologique : écriture, transmission des textes, genèse, variantes, état de langue, statuts d'auteur, étymologies, rhétoriques, intertextualité, évolution des genres, etc. L'aspect historique, temporel, des phénomènes littéraires sera privilégié.

Les textes étudiés seront fournis en cours.

UE 2 : Littérature française

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation :
Le genre poétique Enseignant : Michel Henrichot	12h CM + 24h TD	<u>1ère session</u> : CC (coef. 1) CT écrit 2h (coef. 2) <u>2ème session</u> : Écrit 2h

UE3 : Étude de la langue

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation :
Latin Enseignant M. Henrichot	18hTD	<u>1ère session</u> : CC <u>2ème session</u> : Écrit 1h

Le descriptif sera communiqué lors du premier cours.

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation :
Grammaire française Enseignante : M. Cherly	12 h CM + 12h TD	<u>1ère session</u> : CC (coef. 1) CT écrit 2h (coef. 2) <u>2ème session</u> : Écrit 1h

Le cours portera sur les notions de phrase, de classe et de fonction et visera à faire acquérir une méthode (tests, manipulations) permettant de les identifier. Il présentera également les approches linguistiques indispensables à l'analyse de textes littéraires (théorie du signe saussurien, phonétique et phonologie, linguistique énonciative).

Outil de référence

Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat et René Rioul, *Grammaire méthodique du français*, collection « Quadrige », PUF, 2021 (pour la dernière édition).

UE4 : Méthodes

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation :
Méthode du commentaire Enseignante : M.-C. Schang	18h TD	<u>1ère session</u> : CC <u>2ème session</u> : Écrit 2h

Ce cours est une introduction à la méthode du commentaire de littérature française (composé et linéaire). Il s'agit d'acquérir des réflexes de travail nécessaires à la réussite en première année. Des exercices réguliers permettent de se familiariser avec les différentes étapes du commentaire (établir une problématique, rédiger une introduction, un paragraphe, construire un plan etc.). Seront étudiés des textes de la littérature française du XVI^e au XX^e siècle.

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation :
Lexicologie Enseignant :	12 h TD	<u>1ère session</u> : CC <u>2ème session</u> : Écrit 1 h

Le descriptif sera communiqué lors du premier cours.

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation :
Histoire des formes et des idées Enseignante : M.-C. Schang	12h CM	<u>1ère session</u> : CT écrit 2h <u>2ème session</u> : Écrit 2h

Le cours présentera une histoire des genres et des principales formes de la littérature française, du Moyen Âge à nos jours, à la lumière des grands courants de pensée dans lesquels ils s'inscrivent.

Manuels de référence :

- Jean-Pierre Aubrit et Bernard Gendrel, *Littérature : les mouvements et écoles littéraires*, Paris, Armand Colin, 2019.
- Joëlle Gardes Tamine, Marie-Claude Hubert *Dictionnaire de la critique littéraire*, Paris, Armand Colin, 1993 (4^e éd. 2011).
- Jacqueline Russ, *L'aventure de la pensée européenne ; une histoire des idées occidentales*, Paris, Armand Colin, 1995.

UE5 : Méthodologie du Travail Universitaire (MTU)

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation :
Méthodologie du Travail Universitaire Enseignante : F. Lhôte	18h TD	<u>1ère session</u> : CC <u>2ème session</u> : Écrit 1h

Le descriptif sera communiqué lors du premier cours.

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation :
Bureautique / outils numériques Enseignante : Christine Marichal	12h TD	<u>1ère session</u> : CC <u>2ème session</u> : Écrit 2h

Le descriptif sera communiqué lors du premier cours.

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation :
Présentation des UE transversales (par divers enseignants)	6h TD	Non évalué

UE6 :

- LANSAD : voir le livret du Lansad, et ci-dessous p. 76.
- AO : voir le livret des activités d'ouverture

UE 1: Littérature comparée

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation :
Littérature comparée : Enseignante : I. Durand	12h CM + 24h TD	<u>1ère session :</u> CC (coef. 1) CT écrit 4h (coef 2) <u>2ème session :</u> Écrit 2h

Littérature et témoignage

Le cours portera sur le rapport entre littérature et témoignage, par le biais spécifique de la littérature concentrationnaire.

Œuvres au programme :

Primo Levi, *Si c'est un homme*, traduit de l'italien par Martine Schruoffeneger, Julliard, Collection « Pocket », 1987, [1^{ère} éd. 1947].

Jorge Semprun, *L'Écriture ou la vie*, Gallimard, Folio, 1994.

UE 2 : Littérature française du XVII^e siècle

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation :
Littérature du XVII^e siècle Enseignant : M. Henrichot	12h CM + 24h TD	<u>1ère session :</u> CT oral <u>2ème session :</u> Examen oral

Après un panorama littéraire du siècle on s'intéressera plus particulièrement à l'avènement de la doctrine classique.

Œuvres au programme :

LA BRUYÈRE, *Les Caractères*, Folio Gallimard.

MOLIÈRE, *Le Malade Imaginaire*, Univers des Lettres, Bordas.

BOILEAU, *L'Art poétique*, Univers des Lettres, Bordas.

UE3 : Étude de la langue

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation :
Latin Enseignant : M. Henrichot	18h TD	<u>1ère session :</u> CC <u>2ème session :</u> Écrit 1h

Le descriptif sera communiqué lors du premier cours.

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation :
Grammaire française Enseignant :	12h CM + 12h TD	<u>1ère session :</u> CC (coef. 1) CT écrit 2h (coef. 2) <u>2ème session :</u> Écrit 1h

Le descriptif sera communiqué lors du premier cours.

UE4 : Méthodes

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation :
Dissertation sur corpus Enseignant :	18h TD	<u>1ère session</u> : CC <u>2ème session</u> : Écrit 2h

Ce cours est adossé au cours de littérature française du XVII^e siècle. L'objectif est de comprendre et de maîtriser les exigences de l'exercice de la dissertation sur corpus au terme de l'année.

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation :
Écriture créative Enseignant : M. Henrichot	24h TD	<u>1ère session</u> : CT écrit 2h <u>2ème session</u> : Écrit 2h

« Le poète Titulopanpé avait fait, sur les papillons, une pièce de vers. Il n'en était pas content du tout. Il trouvait lourd le vol de ses papillons. Il déchira ses vers et jeta sur le lac les morceaux de papier. Mais ils ne tombèrent pas à l'eau. Légers, ils s'élevèrent d'un essor miroitant, pris par la brise. Et le poète Titulopanpé les suivait du regard, attendri, content d'avoir écrit des vers meilleurs qu'il ne croyait. » (J. Renard, *Journal*, 6 juillet 1895)

Partagé entre observation des textes et travaux d'écriture le cours aura pour fin d'initier à la création littéraire, plume en main.

Les textes d'étude et d'application seront fournis en cours.

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation :
Méthodologie du Travail Universitaire Enseignant : F. Lhôte	12h TD	<u>1ère session</u> : CC <u>2ème session</u> : Examen écrit 1h

Le descriptif sera communiqué lors du premier cours.

UE5 : Unité d'Enseignement Transversale (voir livret séparé)

UE6 :

- **LANSAD** : voir le livret du Lansad, et ci-dessous p. 76.
- **AO** : voir le livret des activités d'ouverture

Licence 2

Semestre 3 : vue synthétique

UE1 : LIC1301U Littératures classiques	Littérature française du XVI^e siècle : LIT1303T <ul style="list-style-type: none"> • 12h CM + 24 h TD Latin : LAT1303T : <ul style="list-style-type: none"> • 12 h TD 			
UE2 : LFM1301U Littérature française et méthodes	Littérature du XVIII^e siècle : LIT1304T <ul style="list-style-type: none"> • 12h CM + 24 h TD Méthodes du commentaire : MEC1302T <ul style="list-style-type: none"> • 12 h TD 			
UE3 : ETL1301U Etude de la langue	Grammaire française : GRF1302T <ul style="list-style-type: none"> • 12h CM + 12h TD Ancien français : ANF1302T <ul style="list-style-type: none"> • 12 h CM et 12 h TD 			
UE4 : LGC1301U Littérature générale et comparée	Littérature comparée : LIC1303T <ul style="list-style-type: none"> • 12h CM + 12h TD Histoire et concepts du théâtre : HCT1302T <ul style="list-style-type: none"> • 16h CM et 8 h TD 			
UE5 – 1 parcours au choix parmi les 4 ci-dessous - se reporter au livret UE5				
UE5 : Français langue étrangère	UE5 : Professorat des écoles	UE5 : Professeur de Lycée et Collège	UE5 : Métiers de l'écrit : édition, documentation et numérique	UE5 : Découverte des sciences humaines et sociales
UE6 : UEC1303U Unités d'enseignements complémentaires	Langue vivante : <ul style="list-style-type: none"> • 18h TD Informatique			

Semestre 4 : vue synthétique

UE1 : FOL1402U Fondements littéraires	Littérature médiévale : LIM1403T <ul style="list-style-type: none"> • 12h CM + 12 h TD Latin : LAT1403T <ul style="list-style-type: none"> • 12h TD Littérature ancienne : LIA1401T <ul style="list-style-type: none"> • 12 h CM 			
UE2 : LGC1401U Littérature générale et comparée	Littérature comparée : LIC1403T <ul style="list-style-type: none"> • 12h CM + 12 h TD Patrimoine littéraire : PAL1401T <ul style="list-style-type: none"> • 12 h CM 			
UE3 : ETL1401U Etude de la langue	Ancien français : ANF1402T <ul style="list-style-type: none"> • 12 h CM et 12 h TD Grammaire française : GRF1402T <ul style="list-style-type: none"> • 12 h CM et 12 h TD 			
UE4 : MET1401U Méthodes	Méthodes de l'oral : MEO1401T <ul style="list-style-type: none"> • 12 h TD Stylistique : STY1401T <ul style="list-style-type: none"> • 12 h TD Dissertation : DIS1401T <ul style="list-style-type: none"> • 18 h TD 			
UE5 - Parcours dans la continuité du choix effectué au S3 – se reporter au livret UE5				
UE5 : Français langue étrangère	UE5 : Professorat des écoles	UE5 : Professeur de Lycée et Collège	UE5 : Métiers de l'écrit : édition, documentation et numérique	UE5 : Découverte des sciences humaines et sociales
UE6 : UEC1403U Unités d'enseignements complémentaires	Langue vivante : <ul style="list-style-type: none"> • 18h TD Informatique			

Modalités de contrôle des connaissances

Semestre 3

Unités		Coef de l'UE dans le semestre	Matières	Coef de chaque cours dans l'UE	Épreuves	
					Session 1	Session2
UE1	Littératures classiques	1,5	Littérature française du XVI e s Latin	2 1	CC (coef 1) + examen écrit 4h (coef 2) CC	Écrit 4h Écrit 2 h
UE2	Littérature française et méthodes	1,5	Méthodes du commentaire Littérature du XVIII e s	2 3	CC + Écrit 4 h CC coef 1 + Écrit 4 h	Écrit 4h Écrit 4 h
UE3	Etude de la langue	1,5	Grammaire française Ancien français	1 1	CC (coef 1) + examen écrit 2h (coef 2) CC	Écrit 2h Écrit 1h 30
UE4	Littérature générale et comparée	1,5	Littérature comparée Histoire et concepts du théâtre	1 1	CC (coef 1) + examen écrit 4h (coef 2) Écrit 3 h	Écrit 4h Écrit 3h
UE5		1	Voir contenus et MCC dans le livret UE5			
UE6		1	Langue Informatique	Voir livret lansad		

Semestre 4

Unités			Matières	Coef de chaque cours dans l'UE	Épreuves	
					Session 1	Session2
UE1	Fondements littéraires	1,5	Littérature médiévale	3	CC (coef 1) + examen écrit 4h (coef 2) CC Examen écrit 2h	Écrit 4h
			Latin	2		Écrit 2 h
			Littérature ancienne	2		Écrit 2h
UE2	Littérature générale et comparée	1,5	Littérature comparée	1	CC (coef 1) + examen écrit 4h (coef 2) Écrit 2h	Écrit 4h
			Patrimoine littéraire	1		Écrit 2 h
UE3	Etude de la langue	1,5	Ancien français	1	CC (coef 1) + examen écrit 1h30 (coef 2) CC (coef 1) et écrit 2 h (coef 2)	Écrit 1 h 30
			Grammaire française	1		Écrit 2 h
UE4	Méthodes	1,5	Méthodes de l'oral	1	CC (coef 1) + oral (coef 2) Écrit 2 h CC (coef 1) + écrit 4 h (coef 2)	Oral
			Stylistique	1		Écrit 2 h
			Dissertation	1		Écrit 4 h
UE5		1	Voir contenus et MCC dans le livret UE5			
UE6		1	Langue	Voir livret lansad		
			Informatique			

Présentation des cours et bibliographies

Semestre 3 : UE1 à 4

UE 1: Littératures classiques

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation :
Littérature française du XVI^e siècle Enseignant : M. Henrichot	12h CM + 24h TD	<u>1ère session</u> : CC CT final écrit 4h <u>2ème session</u> : Examen écrit 2h

Le cours de littérature du XVI^e siècle sera consacré à l'étude des *Essais* de Michel de Montaigne. Cette œuvre sera étudiée dans son intégralité mais l'accent sera mis sur le livre I et les épreuves, tout en supposant lue l'œuvre tout entière, exigeront une connaissance précise de celui-ci.

Œuvre au programme :

MONTAIGNE, *Essais*, Presses Universitaires de France (un volume) ou une autre édition **intégrale** (livres I, II & III) à votre convenance, par exemple une des éditions Folio Gallimard (trois volumes).

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation :
Latin (niveau 2) Enseignant : M. Henrichot	12h TD	<u>1ère session</u> : CC <u>2ème session</u> : Examen écrit 1h

Le descriptif sera communiqué lors du premier cours.

UE 2 : Littérature française et méthodes

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation :
Littérature française du XVIII^e siècle Enseignante : M.-C. Schang	12h CM + 24h TD	<u>1ère session</u> : CC + examen final écrit 4h <u>2ème session</u> : Examen écrit 2h

Figures de l'altérité dans la littérature du XVIII^e siècle

« L'homme ayant des passions et de l'imagination, il a besoin de fictions [...]. De là la fonction de l'art, auquel ni la science ni la philosophie abstraite ne peuvent se substituer » (Jean Goldzink). Au XVIII^e siècle, *Les Lettres persanes*, roman épistolaire de Montesquieu, et *L'Ingénu*, conte philosophique de Voltaire, mettent en scène des personnages venus de loin, et font état des questionnements et des spéculations que suscite la rencontre avec l'étranger. Hercule de Kerkabon, Uzbek et Rica sont autant de figures de l'altérité qui portent un regard neuf et critique sur les habitants du vieux continent. Il s'agira d'étudier dans ces textes les modalités et les enjeux du recours à la fiction, aux codes du roman épistolaire et du conte, à la rhétorique, aux registres comique et pathétique et à la satire, pour en appréhender la double portée littéraire et philosophique. L'étude des points de vue et du discours sur l'autre sera l'occasion d'aborder la question du débat d'idées et celle de la censure.

Textes étudiés (à acquérir dans l'édition indiquée et à lire avant la rentrée)

MONTESQUIEU, *Lettres persanes*, éd. Laurent Versini, GF, 2016.

VOLTAIRE, *L'Ingénu*, éd. Jean Goldzink, GF, 2017.

Bibliographie indicative :

Sur les *Lettres persanes*

Alain Grosrichard, *Structure du séraïl : la fiction du despotisme asiatique dans l'Occident classique*, Paris, Seuil, 1979.

Christophe Martin (éd.), *Les "Lettres persanes" de Montesquieu*, PUPS, 2013.

Roger Mercier, « Le roman dans les *Lettres persanes*: structure et signification », *Revue des sciences humaines* 107 (1962), 345-56.

Jean Rousset, « Une forme littéraire : le roman par lettres », *Forme et signification*, Paris, José Corti, 1962, 65-103.

Céline Spector, *Montesquieu, « Lettres persanes », de l'anthropologie à la politique*, Paris, PUF, 1997.

Sur *L'Ingénu*

Véronique Anglard, *Étude sur Voltaire, "L'ingénu"*. Paris : Ellipses, 2019.

Nicole Masson, "L'ingénu" de Voltaire et la critique de la société à la veille de la Révolution. Paris, Bordas, 1989.

Ugo Dionne, « Le paradoxe d'Hercule ou comment le roman vient aux antiromanciers ». *Études françaises*, 2006, n°42, 1, p. 141 -167.

Pol Gaillard, « *L'Ingénu*. Histoire véritable : analyse critique ». *L'information littéraire*, 1982, n° 34, p. 212-18.

Mervaud, Christiane, « Sur l'activité ludique de Voltaire conteur : le problème de 'L'Ingénu' ». *L'information littéraire*, 1983, n° 35, p. 13-17.

Méthodes

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation :
Méthode du commentaire Enseignant : Y. Raude.	12h TD	<u>1ère session</u> : CC CT écrit 4h <u>2ème session</u> : Examen écrit 2h

Le cours portera sur la méthodologie du commentaire composé et de l'explication de texte et fournira des outils de réflexion et de problématisation selon une perspective générique. Seront étudiés des textes de littérature française du XVI^e siècle au XXI^e siècle. Seront étudiés des textes de la littérature française du XVI^e au XX^e siècle.

UE3 : Etude de la langue

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation :
Grammaire française Enseignante : B. Lachaud	12h CM + 12h TD	<u>1ère session</u> : CC + examen final écrit 2h <u>2ème session</u> : Examen écrit 1h

Le descriptif sera communiqué lors du premier cours.

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation :
Ancien français Enseignant : M. Adeux	12h CM + 12h TD	<u>1ère session</u> : CC <u>2ème session</u> : Examen écrit 1h

Le descriptif sera communiqué lors du premier cours.

UE 4 : Littérature générale et comparée

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation :
Littérature comparée Enseignante : I. Durand	12h CM + 12h TD	<u>1ère session</u> : CC CT écrit 4h <u>2ème session</u> : Examen écrit 2h

Le pouvoir en scène

Il s'agira d'analyser trois œuvres théâtrales par le biais de la question de la représentation et de la mise en scène du pouvoir. Le programme est diachronique, ce qui permettra une exploration des formes théâtrales de Shakespeare au théâtre brechtien du XXe siècle, en passant par le drame romantique.

Corpus:

William Shakespeare, *Richard III* (in *Richard III, Roméo et Juliette, Hamlet*), GF-Flammarion, 2016.

Victor Hugo, *Marie Tudor*, Gallimard, Folio théâtre, 2013.

Bertolt Brecht, *La résistible ascension d'Arturo Ui*, L'Arche, 2012.

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation :
Histoire et concepts du théâtre Enseignante : M.-C. Schang	16h CM + 8 h TD	<u>1ère session</u> : CC CT écrit 3 h <u>2ème session</u> : Examen écrit 1h30

Ce cours présente les principaux mouvements de l'histoire du théâtre occidental, ainsi que les termes et notions indispensables à l'analyse du théâtre. On se procurera avec profit l'ouvrage d'Anne Ubersfeld *Les termes clés de l'analyse du théâtre*, ainsi que *Le Théâtre en France*, dirigé par Jacqueline de Jomaron.

UE5 : Unité d'Enseignement Transversale (voir livret séparé)

UE6 :

- LANSAD : voir le livret du Lansad, et ci-dessous p. 76.
- AO : voir le livret des activités d'ouverture

UE 1 : Littérature française

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation :
Littérature médiévale Enseignante : C. Gouletquer	12h CM + 12h TD	<u>1ère session</u> : CC (coef. 1) CT écrit 4h (coef. 2) <u>2ème session</u> : Examen écrit 2h

Le descriptif sera communiqué lors du premier cours.

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation :
Latin (niveau 2) Enseignant : M. Henrichot	12h TD	<u>1ère session</u> : CC <u>2ème session</u> : Examen écrit 1h

Le descriptif sera communiqué lors du premier cours.

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation :
Littérature ancienne Enseignant : M. Henrichot	12h CM	<u>1ère session</u> : CT écrit 2h <u>2ème session</u> : Examen écrit 1h

Étude de la littérature latine, des origines à nos jours.

UE2 : Littérature générale et comparée

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation :
Littérature comparée Enseignante : I. Durand	12h CM + 12h TD	<u>1ère session</u> : CC (coef. 1) CT écrit 4h (coef. 2) <u>2ème session</u> : Examen écrit 2h

Amours fantastiques

Il s'agira d'étudier un genre bref, la nouvelle fantastique, au moment même de son émergence, l'époque romantique. On analysera les textes sous l'angle à la fois thématique et poétique des amours fantastiques, c'est-à-dire du dérèglement et du déplacement du désir, dirigé vers la créature fantastique. Cette étude permettra d'aborder certains aspects de l'imaginaire romantique en même temps que le fonctionnement d'un genre.

Œuvres au programme :

Gautier, *Récits fantastiques*, GF-Flammarion

Poe, *Bérénice, Morella, Ligéïa, La Chute de la Maison Usher* in *Histoires extraordinaires* et *Nouvelles histoires extraordinaires*, GF-Flammarion

Hoffmann, *Le Vase d'or*, Gallimard, Folio

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation :
Patrimoine littéraire Enseignante : I. Durand	12h CM	<u>1ère session</u> : CT écrit 2h <u>2ème session</u> : Examen écrit 2h

Les combats de Victor Hugo

Œuvres au programme :

On s'appuiera essentiellement sur des extraits de :

- *Les Misérables* (1862)
- *Angelo, tyran de Padoue* (1835)
- *L'Année terrible* (1872)

UE 3 : Etude de la langue

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation :
Ancien français Enseignant : C. Gouletquer	12h CM + 12h TD	<u>1ère session</u> : CC <u>2ème session</u> : Examen écrit 1h

Le descriptif sera communiqué lors du premier cours.

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation :
Grammaire française Enseignant :	12h CM + 12h TD	<u>1ère session</u> : CC (coef. 1) CT final écrit 2h (coef. 2) <u>2ème session</u> : Examen écrit 1h

Le descriptif sera communiqué lors du premier cours.

UE4 : Méthodes

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation :
Méthodes de l'oral Enseignante :	12h TD	<u>1ère session</u> : CC CT oral <u>2ème session</u> : Examen écrit 2h

Le cours se concentre sur la méthode de l'explication de texte, mais aussi sur la mémorisation et la récitation de poèmes. Il s'agit non seulement d'approfondir la culture littéraire et les capacités d'analyse requises par l'exercice de l'explication de texte, propre aux oraux de concours, mais aussi d'acquiescer une meilleure aisance à l'oral (posture, expression, élocution).

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation :
Stylistique Enseignant : M. Henrichot	12h TD	<u>1ère session</u> : CT écrit 2h <u>2ème session</u> : Examen écrit 1h

Initiation aux principes et aux méthodes de l'analyse stylistique.

Les documents seront fournis en cours.

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation :
Dissertation Enseignante :	18 h TD	<u>1ère session</u> : CC (coef. 1) CT écrit 4h (coef. 2) <u>2ème session</u> : Examen écrit 2h

Le cours a pour objectif l'acquisition de la méthode de la dissertation de littérature générale. Il reprendra donc d'une part chacune des étapes de construction d'une dissertation (analyse du sujet, établissement de la problématique, du plan et rédaction). Il visera d'autre part à consolider, dans une optique synthétique, la réflexion sur les grandes problématiques littéraires menée depuis la première année et la culture littéraire qui peut être attendue d'un étudiant de deuxième année de licence de lettres modernes.

UE5 : Unité d'Enseignement Transversale (voir livret séparé)

UE6 :

- **LANSAD** : voir le livret du Lansad, et ci-dessous p. 76.
- **AO** : voir le livret des activités d'ouverture

Licence 3

Semestre 5 : vue synthétique

Tous parcours				
UE1 : LIF1502U Littérature française	Littérature française du XVII^e siècle : LIF1501T <ul style="list-style-type: none"> • 12h CM + 12 h TD Littérature du XX^e siècle : LIT1504T <ul style="list-style-type: none"> • 18 h TD 			
UE2 : LGC1502U Littérature générale et comparée	Littérature comparée : LIC1503T <ul style="list-style-type: none"> • 12h CM + 12 h TD Critique : CRI1501T <ul style="list-style-type: none"> • 12h CM 			
UE3 : ELF1501U Etude de la langue	Grammaire française GRF1501T <ul style="list-style-type: none"> • 18 h TD Latin : LAT1503T <ul style="list-style-type: none"> • 12 h TD Ancien français : ANF1503T <ul style="list-style-type: none"> • 12h CM + 12 h TD 			
UE4 : MET1501U Méthodes	Dissertation : DIS1501T <ul style="list-style-type: none"> • 12 h TD Explications de textes : EXT1502T <ul style="list-style-type: none"> • 12 h TD Stylistique : STY1502T <ul style="list-style-type: none"> • 12 h CM + 12 h TD 			
UE5 : 1 parcours dans la continuité du parcours choisi en L2 – se reporter au livret UE5				
UE5 : Français langue étrangère	UE5 : Professorat des écoles	UE5 : Professeur de Lycée et Collège	UE5 : Métiers de l'écrit : édition, documentation et numérique	UE5 : Découverte des sciences humaines et sociales
UE6 : UEC1502U Unités d'enseignements complémentaires	Langue : <ul style="list-style-type: none"> • 18h TD Activités d'ouverture (AO) : voir livret AO			

Semestre 6 : vue synthétique

Tous parcours				
UE1 : LIF1604U Littérature française du Moyen Âge et du XVIII e siècle	Littérature française du XVIII^e siècle : LIF1601T <ul style="list-style-type: none"> • 12h CM + 12 h TD Littérature médiévale : LIM1603T <ul style="list-style-type: none"> • 12h CM + 12 h TD 			
UE2 : LIF1605U Littérature française du XVI e siècle et du XIX e siècle	Littérature du XIX^e siècle : LIT1603T <ul style="list-style-type: none"> • 12h CM + 12 h TD Littérature du XVI^e siècle LIT1604T <ul style="list-style-type: none"> • 12h CM + 6 h TD 			
UE3 : ELF1602U Étude de la langue	Grammaire française : GRF1601T <ul style="list-style-type: none"> • 18 h TD Ancien français et histoire de la langue : AFH1601T <ul style="list-style-type: none"> • 12h CM + 12h TD 			
UE4 : MET1601U Méthodes	Explications de textes : EXT1602T <ul style="list-style-type: none"> • 12 h TD Latin : LAT1603T <ul style="list-style-type: none"> • 12 h TD Patrimoine littéraire : PAL1601T <ul style="list-style-type: none"> • 12 h CM 			
UE5 : 1 parcours dans la continuité des parcours choisis en L2 – se reporter au livret UE5				
UE5 : Français langue étrangère	UE5 : Professorat des écoles	UE5 : Professeur de Lycée et Collège	UE5 : Métiers de l'écrit : édition, documentation et numérique	UE5 : Initiation à la recherche
UE6 : UEC1603U Unités d'enseignements complémentaires	Langue : <ul style="list-style-type: none"> • 18h TD Activités d'ouverture (AO) : voir livret AO			

Modalités de contrôle des connaissances

Semestre 5

Unités		Coef de l'UE dans le semestre	Matières	Coef de chaque cours dans l'UE	Épreuves	
					Session 1	Session 2
UE1	Littérature française	1,5	Littérature du XVII ^e siècle	1	CC (coef 1) + examen écrit 4h (coef 2)	Écrit 4h
			Littérature du XX ^e siècle	1	CC + Examen écrit 4h	Écrit 4h
UE2	Littérature générale et comparée	1,5	Littérature comparée	2	CC (coef 1) + examen écrit 4h (coef 2)	Écrit 4h
			Critique	1	Examen écrit 4h	Écrit 4h
UE3	Étude de la langue	1,5	Grammaire française	1	CC+ Écrit 2 h	Écrit 2h
			Latin	1	CC	Écrit 2h
			Ancien français	1	CC	Écrit 1h 30
UE4	Méthodes	1,5	Dissertation	1	CC (coef 1) + examen écrit 4h (coef 2)	Écrit 4h
			Explication de textes	1	CC (coef 1) + examen oral (coef 2)	Oral
			Stylistique	1	CC	Écrit 2h
UE5		1	Voir contenus et MCC dans le livret UE5			
UE 6		1	Voir livret lansad Voir livret activités d'ouverture (AO)			

Semestre 6

Unités		Coef de l'UE dans le semestre	Matières	Coef de chaque cours dans l'UE	Épreuves	
					Session 1	Session 2
UE1	Littérature française du Moyen Âge et du XVIII ^e siècle	1,5	Littérature française du XVIII ^e siècle	1	CC + Écrit 4h	Écrit 4h
			Littérature médiévale	1	CC (coef 1) + examen écrit 4h (coef 2)	Écrit 4h
UE2	Littérature française du XVI ^e et du XIX ^e	1,5	Littérature du XIX ^e siècle	1	CC (coef 1) + examen écrit 4h (coef 2)	Écrit 4h
			Littérature du XVI ^e siècle	1	Examen écrit 4h	Écrit 4h
UE3	Étude de la langue	1,5	Grammaire française	1	CC+ Écrit 2 h	Écrit 2h
			Ancien français et histoire de la langue	1	CC (coef 1) et écrit 1 h 30 (coef 2)	Écrit 1h 30
UE4	Méthodes	1,5	Explications de textes	1	CC (coef 1) et oral (coef 2)	Oral
			Latin	1	CC	Écrit 2h
			Patrimoine littéraire	1	Écrit 3 h	Écrit 3h
UE5		1	Voir contenus et MCC dans le livret UE5			
UE6		1	Voir livret lansad Voir livret activités d'ouverture (AO)			

Présentation des cours et bibliographies

Semestre 5 : UE1 à 4

UE1 : littérature française

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation :
Littérature du XVII^e siècle Enseignant : M. Henrichot	12h CM + 12h TD	<u>1^{ère} session</u> : CC + examen final écrit 4h <u>2^{ème} session</u> : Examen écrit 2h

Œuvres au programme :

Furetière, *Le Roman bourgeois*, Gallimard, coll. « folio »

Racine, *Bérénice* (édition indifférente)

Molière, *Tartuffe* (édition indifférente)

Malherbe, *Poésies*, Gallimard, 2005, coll. « Poésie »

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation :
Littérature du XX^e siècle Enseignante : M. Cherly	18h TD	<u>1^{ère} session</u> : CC+ examen final écrit 4h <u>2^{ème} session</u> : Examen écrit 2h

Le cours permettra de se questionner sur les formes et les enjeux du théâtre au XX^e siècle à travers l'étude de quatre pièces majeures d'auteurs de sensibilités très différentes : Sartre, Ionesco, Beckett et Sarraute. Chacune d'elles met en perspective des problématiques historiques et humaines dont les enjeux se font jour à travers leurs choix poétiques : huis-clos judiciaire dans un enfer sans flammes chez Sartre dont la pièce (écrite sous l'Occupation) peut se lire déjà comme la mise en œuvre d'un théâtre « en situations » et qui pose la plus simple des questions : que faisons-nous, qu'avons-nous fait de notre vie ? ; allégorisme burlesque et inquiétant chez Ionesco qui interroge les mécanismes de la contagion totalitaire ; « fable » sans dénouement chez Beckett qui creuse la condition finie de l'homme, sa solitude sur le mode du mime, du jeu burlesque, d'une parole chargée d'humour ; exploration dialogique de la violence des « tropismes » qui opposent les deux personnages de la pièce (d'abord radiophonique) de Nathalie Sarraute.

Bibliographie

Jean-Paul Sartre, *Huis-clos*, collection « Folio théâtre », Paris, Gallimard, 2015 (1947 pour la première édition).

Eugène Ionesco, *Rhinocéros*, Paris, collection « Folio théâtre », Gallimard, 1999 (1959 pour la première édition).

Samuel Beckett, *En attendant Godot*, Paris, Éditions des Minuit, 2015 (1952 pour la première édition).

Nathalie Sarraute, *Pour un oui ou pour un non*, collection « Folio théâtre », Paris, Gallimard, 1999 (1982 pour la première édition).

UE 2 : littérature générale et comparée

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation :
Littérature comparée Enseignante : I. Durand	12h CM + 12h TD	<u>1^{ère} session</u> : CC + examen final écrit 2h <u>2^{ème} session</u> : Examen écrit 2h

Imaginaires de l'épidémie

Notre expérience récente le prouve, l'épidémie, par son échelle et son potentiel destructeur, suscite de fortes résonances dans l'imaginaire. La littérature s'empare de ces images et les diffuse, les modifie, en invente de nouvelles. On s'intéressera à la manière dont le roman contemporain représente la maladie et sa propagation, ainsi que ses conséquences sur la société, l'homme et les valeurs. Symptomatique de la crise de la modernité et d'une vision dystopique de l'humanité, le roman d'épidémie permet d'interroger diverses visions du monde. Les trois romans au programme proposent différents modes de mise en récit de l'épidémie. L'étude sera complétée par d'autres romans d'épidémie des XIX^e-XXI^e siècles.

Textes au programme :

Albert Camus, *La Peste*, Gallimard Folio, 1947.

José Saramago, *L'aveuglement*, Seuil "Points", trad. par Geneviève Leibrich, 1997.

Stewart O'Nan, *Un mal qui répand la terreur*, L'Olivier, trad. par Jean-François Ménard, 2001.

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation :
Critique Enseignant : M. Henrichot	12h CM	<u>1^{ère} session</u> : CT écrit 4h <u>2^{ème} session</u> : Examen écrit 2h

Textes de référence :

ARISTOTE, *Poétique*, Le Livre de Poche.

COMPAGNON Antoine, *Le Démon de la théorie*, Éd. du Seuil, coll. Points.

BARTHES Roland, *Le Degré zéro de l'écriture*, Éd. du Seuil, coll. Points.

BOILEAU, *Art poétique*, édition à votre convenance.

UE3 : Etude de la langue

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation :
Grammaire française Enseignante : M. Cherly	18h TD	<u>1^{ère} session</u> : CC (coef. 1) CT écrit 2h (coef. 2) <u>2^{ème} session</u> : Examen écrit 1h

Principales notions au programme :

- la subordination
- les discours rapportés

D'autres notions (le groupe prépositionnel, les emplois du subjonctif) pourront être abordées.

Outil de référence

Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat et René Rioul, *Grammaire méthodique du français*, collection « Quadrige », PUF, 2021 (pour la dernière édition).

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation
Ancien français Enseignante : J. Pavlevski	12h CM + 12h TD	<u>1^{ère} session</u> : CC <u>2^{ème} session</u> : Examen écrit 1h

Le descriptif sera communiqué lors du premier cours.

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation
Latin (niveau 3) Enseignant : M. Henrichot	12h TD	<u>1^{ère} session</u> : CC <u>2^{ème} session</u> : Examen écrit 1h

Le descriptif sera communiqué lors du premier cours.

UE4 : Méthodes

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation :
Dissertation Enseignante : M.-C. Schang	12h TD	<u>1^{ère} session</u> : CC (coef. 1) CT écrit 4h (coef. 2) <u>2^{ème} session</u> : Examen écrit 2h

Le cours a pour objet la méthode de la dissertation de littérature générale, notamment à travers les deux points théoriques suivants : la notion de genre littéraire, et les usages et fonctions de la littérature.

Fonctions et usages de la littérature :

Barthes, Roland, *Le Degré zéro de l'écriture*, suivi de *Nouveaux essais critiques*, Paris, Seuil, 2014 (1953).
 Citton, Yves, *Lire, interpréter, actualiser. Pour quoi les études littéraires ?*, Éditions Amsterdam/Paris, 2007.
 Eco, Umberto, *Lector in fabula*, 1979, trad. fr. Grasset 1985, rééd. LGF, coll. « Le livre de poche biblio », 1999
 Compagnon, Antoine, *La littérature, pour quoi faire ?*, Fayard/Paris, 2007, 76 p. (Collège de France).
 Gracq, Julien, *En lisant en écrivant*, Paris, José Corti, 1980
 Louichon, Brigitte, *La littérature après coup*, Presses universitaires de Rennes, 2009, 181 p. bibliogr. (Paideia)
 Pavel Thomas, *Écouter la littérature*, Fayard/Paris, 2006, 48 p. (Leçons inaugurales)

Genres littéraires:

Combe, Dominique, *Les genres littéraires*, Hachette - Contours littéraires, 1992.
 Compagnon, Antoine, « Le genre comme modèle de lecture » in *Le Démon de la théorie*, Seuil, 1998.
 Genette, Gérard, *Introduction à l'architexte*, Seuil, 1979.
 Genette, Gérard, « Des genres et des œuvres » in *Figures V*, Seuil, 2002.
 Jauss, Hans Robert, *Pour une esthétique de la réception*, Gallimard, « Tel », 1978
 Macé, Marielle, *Le genre littéraire – Textes choisis et présentés*, Corpus, GF, Flammarion, 2004.
 Todorov, Tzvetan, « Les genres littéraires » in *Introduction à la littérature fantastique*, Seuil, 1976.
 Todorov, Tzvetan, « L'origine des genres » in *La Notion de littérature*, Seuil, « Points ».

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation :
Explication de textes Enseignante : M.-C. Schang	12h TD	<u>1^{ère} session</u> : CC (coef. 1) CT oral (coef. 2) <u>2^{ème} session</u> : Examen oral

Le cours poursuit l'acquisition de la méthode de l'explication de texte, exercice oral très codifié et épreuve traditionnelle (et reine) des concours, sollicitant tout à la fois la culture littéraire, la capacité de conceptualisation et les qualités d'analyse de l'étudiant.

Le cours proposera tout d'abord un rappel de la méthodologie de l'exercice puis, chaque semaine, des explications d'extraits de genres différents, tirés de la littérature française du XVI^e au XXI^e siècle.

Le premier semestre sera consacré aux genres narratifs fictionnels (**roman, récit, nouvelle...**) et au **théâtre**.

Première indication bibliographique :

BERGEZ Daniel, *L'Explication de texte littéraire*, Paris, Bordas, 1989.

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation :
Stylistique Enseignant : M. Henrichot	12h CM + 12h TD	<u>1^{ère} session</u> : CC <u>2^{ème} session</u> : Examen écrit 1h

Objectif du cours :

Approfondir l'appréhension de la notion de « style » littéraire, par opposition à d'autres modalités individuelles et/ou sociologiquement construites de mise en œuvre de la langue.

Faire la différence entre commentaire stylistique et commentaire composé.

Contenus du cours :

À partir d'une introduction sur la question « qu'est-ce qu'un style littéraire », nous travaillerons sur le réinvestissement de quelques connaissances de sémantique dans l'analyse stylistique (approche sémasiologique et onomasiologique), puis aborderons l'étude des isotopies et celle de l'organisation de la phrase et du paragraphe.

Nous reprendrons également une série d'éléments d'analyse stylistique introduits en L2, revenant notamment sur la métaphore et sur les figures macro-textuelles.

Bibliographie sélective :

Fromilhague, Catherine et Sancier-Château, Anne *Introduction à l'analyse stylistique*, Paris, Dunod, 1996

Molinié, Georges *La Stylistique*, PUF, 1993

Modalités de travail : 12h CM+12hTD

En CM comme en TD, nous travaillerons sur des extraits distribués sous forme de polycopié.

UE5 : Unité d'Enseignement Transversale (voir livret séparé)**UE6 :**

- **LANSAD** : voir le livret du Lansad, et ci-dessous p. 76.
- **AO** : voir le livret des activités d'ouverture

UE1 : Littérature française du Moyen Âge et du XVIII^e siècle

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation :
Littérature du XVIII ^e siècle Enseignante : M.-C. Schang	12h CM + 12h TD	1 ^{ère} session : CC (coef. 1) CT écrit 4h (coef. 2) 2 ^{ème} session : Examen écrit 2h

Aspects de la comédie au XVIII^e siècle

Dans les premières décennies du XVIII^e siècle, les auteurs de comédies prennent leurs distances avec les règles classiques et cherchent une voie nouvelle : c'est à cette époque que naît la comédie sérieuse, qui ne suscite plus nécessairement le rire. Les trois comédies au programme mettent en œuvre des procédés comiques traditionnels que l'on analysera avant de s'interroger sur les spécificités du projet dramaturgique des trois auteurs. On abordera la question du rire, de ses modalités et de sa nature dans les trois pièces, on s'intéressera au regard porté par les trois auteurs sur leurs contemporains, et l'on s'interrogera à partir de ces trois exemples sur les liens entre comédie, peinture et roman au XVIII^e siècle.

Corpus :

- Alain-René Lesage, *Turcaret*, éd. Philippe Hourcade, Paris, Garnier Flammarion, 1998.
 - Pierre Carlet de Marivaux, *Les Fausses confidences*, éd. Catherine Naugrette et Damien Crelier, Paris, Garnier Flammarion, 2012.
 - Denis Diderot, *Est-il bon, est-il méchant ?*, éd. Pierre Frantz, Paris, Gallimard, 2012.
- Lectures complémentaires conseillées : Beaumarchais, *Le Barbier de Séville*, *Le Mariage de Figaro* (édition au choix).

Ouvrages généraux :

FRANTZ, Pierre et MARCHAND, Sophie (dir.), *Le théâtre Français du XVIII^e siècle*, Paris, Avant-Scène, 2009.
JOMARON, Jacqueline de (dir.), *Le Théâtre en France*, Paris, Le livre de poche, 1993.
CONESA, Gabriel, *La Comédie à l'âge classique (1630-1715)*, Paris, Seuil, 1995.
DAGEN, Jean, MARCHAND, Sophie, *La Chaussée, Destouches et la comédie nouvelle au XVIII^e siècle*, Paris, PUPS, 2012.
FRANTZ, Pierre, MARCHAND, Sophie, *Le Théâtre en France au XVIII^e siècle*, Paris, Avant-Scène, 2009.

Sur Lesage

BAHIER-PORTE, Christelle, *La Poétique d'Alain-René Lesage*, Paris, Champion, 2006.
CUCHE, François-Xavier, « La formule dramatique de Turcaret ou le rythme et le jeu », *Travaux de linguistique et de Littérature*, Centre de Philologie et de Littérature romanes de l'université de Strasbourg, T. X, 1972, p. 57-79.

Sur Marivaux

Frédéric Deloffre, *Marivaux et le marivaudage : une préciosité nouvelle*, Slatkine, 1993.
Marivaux et les Lumières, éd. Geneviève Goubier-Robert, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1996.
DORT, Bernard, « À la recherche de la vérité. Esquisse d'un système marivaudien », *Théâtres*, Paris, Seuil, 1986 (1974), p. 25-59.
FRANTZ, Pierre, « L'étrangeté du théâtre de Marivaux », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 112, no. 3, 2012, pp. 549-560. Disponible en ligne sur le site Cairn (<https://www.cairn.info/>)
POULET, Georges, « Marivaux », *Études sur le temps humain*, t. II, Paris, Plon, 2017 (1949-1968).
ROUSSET, Jean, « Marivaux ou la structure du double registre », *Forme et signification*, Paris, Corti, 1989.

Sur Diderot

CHARTIER, Pierre, « Est-il bon ? Est-il confus ? », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, n°42. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <https://journals.openedition.org/rde/2423>
FRANTZ, Pierre, « L'effet du tableau », *Comédie-Française*, n°125-126, janvier-février 1984, p. 37-43.
Mettre en scène Diderot aujourd'hui, Actes du colloque international Denis Diderot 1713-1784, recueillis par Anne-Marie Chouillet, Paris, 1985.

Ouvrages et articles thématiques

BOURGUINAT, Elisabeth, *Le Siècle du persiflage, 1734-1789*, Paris, PUF, 1998.
CHARTIER, Pierre, *Théorie du persiflage*, Paris, PUF, 2005.
DESSERT, Daniel, « Le laquais-financier au grand Siècle : mythe ou réalité », *XVII^e siècle*, n°122, janv.-mars 1979, p. 21-36.
LILTI, Antoine, *Le Monde des salons*, Paris, Fayard, 2005.
TSONEFF, Stoian, *Le Financier dans la comédie française sous l'Ancien Régime*, Paris, A.-G. Nizet, 1977.

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation
Littérature médiévale Enseignante : J. Pavlevski	12h CM+ 12h TD	<u>1ère session</u> : CC (coef. 1) CT écrit 4h (coef. 1) <u>2ème session</u> : Examen écrit 2h

Le descriptif sera communiqué lors du premier cours.

UE2 : Littérature française du XVI^e siècle et du XIX^e siècle

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation
Littérature du XIX^e siècle Enseignante :	12h CM + 12h TD	<u>1ère session</u> : CC (coef. 1) CT écrit 4h (coef. 2) <u>2ème session</u> : Examen écrit 2h

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation
Littérature du XVI^e siècle Enseignant : M. Henrichot	12h CM + 6 h TD	<u>1ère session</u> : Examen final écrit 4h <u>2ème session</u> : Examen écrit 2h

La Pléiade

Œuvres au programme :

DU BELLAY, *Les Regrets*, Poésie/NRF, Gallimard.

RONCARD, *Les Amours*, Poésie/NRF, Gallimard.

UE3 : Étude de la langue

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation
Grammaire française Enseignant : M. Cherly	18h TD	<u>1ère session</u> : CC (coef. 1) CT écrit 2h (coef. 2) <u>2ème session</u> : Examen écrit 2h

Principales notions au programme :

- les emplois de l'infinitif
- la morphologie verbale
- la sémantique des formes verbales
- la morphologie lexicale

D'autres notions (le groupe prépositionnel, les formes et constructions du verbe) pourront être abordées ou faire l'objet de révisions.

Outil de référence

Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat et René Rioul, *Grammaire méthodique du français*, collection « Quadrige », PUF, 2021 (pour la dernière édition).

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation
Ancien français Enseignante : J. Pavlevski	12h CM + 12h TD	<u>1^{ère} session</u> : CC <u>2^{ème} session</u> : Examen écrit 1h

Le descriptif sera communiqué lors du premier cours.

UE4 : Méthodes

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation
Explication de textes Enseignant :	12h TD	<u>1^{ère} session</u> : CC (coef. 1) CT oral (coef. 2) <u>2^{ème} session</u> : Examen oral

Le cours poursuit l'acquisition de la méthode de l'explication de texte, exercice oral très codifié et épreuve traditionnelle des concours, sollicitant tout à la fois la culture littéraire, la capacité de conceptualisation et les qualités d'analyse de l'étudiant. Le cours proposera tout d'abord un rappel de la méthodologie de l'exercice puis, chaque semaine, des explications d'extraits de genres différents, tirés de la littérature française du XVI^e au XXI^e siècle.

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation
Latin (niveau 3) Enseignant : M. Henrichot	12h TD	<u>1^{ère} session</u> : CC <u>2^{ème} session</u> : Examen écrit 1h

Le descriptif sera communiqué lors du premier cours.

Matière	Horaire	Modalités d'évaluation :
Patrimoine littéraire Enseignant : D. Attala	12h CM	<u>1^{ère} session</u> : CT écrit 3h <u>2^{ème} session</u> : Examen écrit 3h

Introduction à l'œuvre de l'écrivain argentin Jorge Luis Borges à travers l'analyse de son recueil *L'Aleph* (1949-1974). La notion d'intertextualité étant au centre de la pratique littéraire de cet auteur, la lecture de « Palimpsestes » (1982) de G. Genette est souhaitable. La notion de "fantastique" sera également au centre des commentaires.

Lecture obligatoire :

BORGES, Jorge Luis. *L'Aleph*, Gallimard. / *El Aleph* (plusieurs éditions).

Bibliographie :

BORGES, Jorge Luis. *L'Aleph*, Paris, Gallimard.

BORGES, Jorge Luis. *El Aleph*, plusieurs éditions.

GENETTE, Gérard. *Palimpsestes*, Paris, Seuil, 1984.

UE5 : Unité d'Enseignement Transversale (voir livret séparé)

UE6 :

- **LANSAD** : voir le livret du Lansad, et ci-dessous p. 76.
- **AO** : voir le livret des activités d'ouverture

La double licence
Lettres – LLCER Espagnol

PRESENTATION

La double licence « Lettres – LLCER Espagnol » permet aux étudiants de suivre un cursus renforcé en préparant deux licences simultanément. Ce type de formation est rendu possible par la mutualisation de certains cours et n'augmente le temps de formation que de 25 % par rapport à un cursus possible. À l'issue de la formation, l'étudiant.e se verra délivrer deux diplômes de licence qui lui ouvriront de multiples possibilités de poursuites d'études vers les masters.

Néanmoins, cette double licence "Lettres - Espagnol" qui associe les exigences et les objectifs des deux licences disciplinaires, implique un travail personnel très important dans la mesure où elle vise à l'obtention de deux diplômes distincts :

- Licence mention « Lettres modernes »
- Licence mention « Langue Littérature Civilisation Étrangères et Régionales, spécialité Espagnol »

L'objectif est de développer des compétences dans les deux disciplines.

La licence de Lettres modernes vise l'acquisition d'une solide culture générale littéraire, d'une connaissance approfondie de la langue française, et apprend à maîtriser les techniques d'expression et d'analyse des textes. Elle propose une solide formation en linguistique, en langue française, en littérature française et comparée.

La licence LLCER d'Espagnol a pour objectif l'acquisition des compétences linguistiques et culturelles nécessaires à la maîtrise de la langue espagnole et à l'élaboration de réflexions critiques sur les objets d'étude. Cette licence forme des spécialistes de langue espagnole : elle permet à l'étudiant d'étudier le fonctionnement de la langue, de pratiquer l'oral, de travailler la traduction et d'approcher les littératures et civilisations de l'Espagne et des pays hispanophones d'Amérique latine.

Les unités de spécialisation permettent de construire un projet professionnel. Quatre parcours sont ainsi proposés à partir de L2 :

- Découverte des sciences humaines et sociales
- Métiers de l'écrit : édition, documentation et numérique
- Français langue étrangère
- Préprofessionnalisation (Professorat lycées-collèges et professorat des écoles).

Une unité de culture générale ouvre des possibilités complémentaires d'épanouissement et d'initiation.

Par ailleurs, en troisième année, au semestre 5, les étudiants pourront, s'ils le souhaitent, réaliser un séjour d'un semestre à l'étranger dans le cadre des échanges ERASMUS. Ce séjour contribue à la consolidation des acquis linguistiques et culturels du monde hispanique. Les étudiants ont la possibilité de réaliser un **séjour ERASMUS au S5 dans une université espagnole au sein d'un département de Lettres Hispaniques ou de Lettres Modernes.**

METIERS VISES PAR LA FORMATION

Cette double formation a pour vocation privilégiée la poursuite d'études en Master ou en école.

Les métiers envisageables (à condition de compléter les compétences acquises par une autre formation spécifique).

- Professeur des écoles ou professeur du second degré après obtention du master et des concours correspondants, métiers de l'éducation, conseiller d'éducation après obtention du concours correspondant.
- Traducteur, traducteur-interprète et guide-interprète.
- Métiers de la communication et de la gestion de l'information, documentation, ingénierie et médiation culturelle, communication, édition, audiovisuel. (Lecteur, correcteur, Assistant d'édition, Assistant de communication, Rédacteur territorial)
- Journalisme et information médias
- Accès aux concours de la fonction publique de catégorie A et B, et notamment aux fonctions d'attaché ou de rédacteur territorial (filière administrative ou culturelle).

COMPETENCES SPECIFIQUES VISEES

Les savoir-faire spécifiques en Lettres

Produire des textes variés adaptés aux destinataires en respectant des normes rédactionnelles, syntaxiques, stylistiques et lexicales. Évaluer le respect de ces normes.

Décrire, transmettre et mettre en œuvre ses connaissances dans le domaine de la littérature française, et évaluer / corriger / modifier des documents en fonction de ces savoirs.

Étude des procédés rhétoriques et stylistiques pour décrypter les messages complexes et les différents niveaux d'énonciation.

Traitement critique et analytique de l'information, évaluation des sources et de la pertinence des données, construction d'une argumentation.

Communication en français : expression rigoureuse de la langue française ; exigence de l'exactitude de la pensée, attention portée aux nuances et aux connotations.

Les savoir-faire spécifiques en LLCER Espagnol

Maîtrise des connaissances approfondies en langue, en littérature et en civilisation hispaniques.

Connaissances sur l'identité et les références culturelles hispanophones et son contexte historique, politique, social, économique, littéraire et artistique.

Maîtrise d'outils méthodologiques et documentaires spécifiques de la culture scientifique et critique. Analyse critique littéraire, linguistique et historique de discours, de textes et d'images.

Communication écrite et orale en espagnol : expression rigoureuse de la langue espagnole, exigence de capacités d'organisation, de synthèse et d'argumentation.

Maîtrise de la traduction : comprendre, analyser et restituer avec fidélité et style un texte ou un discours d'une langue vers une autre.

POURSUITES D'ETUDES A L'UBS

La grande majorité des étudiants poursuit ses études au niveau master ou se tourne vers d'autres formations liées : écoles de traduction, de communication, de journalisme... Les titulaires de la double licence peuvent se destiner également à l'enseignement et s'orientent donc vers le master Métiers de l'Éducation et de la Formation (MEEF). Les qualités rédactionnelles acquises par les étudiants sont également appréciées dans le monde associatif ou dans le secteur privé où ils peuvent accéder à des postes transversaux communication ou coordination.

- Master Lettres modernes
- Master LLCER Études ibériques et ibéro-américaines
- Master Métiers de l'éducation et de la formation (professeurs des écoles, enseignants du secondaire Espagnol (en projet)
- Master Responsable de développement à l'international
- Master Gestion de Projets Régionaux et Européens
- Master Métiers du livre et de l'édition, Master Lettres modernes, autres masters

CONDITIONS D'ADMISSION

Baccalauréat voie générale, baccalauréat voie technologique (STMG), DAEUA ou DAEUB.

Il s'agit d'une filière sélective.

PRE-REQUIS

Disposer d'une forte capacité de travail et d'autonomie dans les apprentissages

Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde, faire preuve de curiosité intellectuelle, avoir un goût prononcé pour la lecture en français et en langue étrangère

Disposer d'un bon niveau rédactionnel qui permette d'argumenter un raisonnement et d'une formation solide aux exercices d'explication et de commentaire des textes littéraires

Avoir une bonne maîtrise de la langue espagnole. (Niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues souhaité)

ORGANISATION DE LA DOUBLE LICENCE EN 6 SEMESTRES DE 8 UNITES D'ENSEIGNEMENT

SEMESTRE 1

UE1 : Compréhension et expression orales, Analyse de textes
UE2 : Grammaire espagnole, Traduction
UE3 : Civilisation, Littérature de l'Espagne
UE4 : Lecture de la presse, de l'image, cultures populaires
UE5 : Les genres narratifs
UE6 : Grammaire française, Phonétique
UE7 : Méthodes du commentaire, Histoire des formes et des idées, Latin, Conférences métiers
UE8 : Lansad, Activités d'ouverture

SEMESTRE 3

UE1 : Compréhension écrite, thème et version littéraires
UE2 : Histoire de l'art, Linguistique espagnole
UE3 : Littérature de l'Espagne
UE4 : Civilisation de l'Espagne
UE5 : Littérature française du 16e siècle, latin
UE6 : Littérature comparée, Ancien français
UE7 : Mutualisée (parcours)
UE8 : Lansad, Activité d'ouverture informatique

SEMESTRE 5 (AU CHOIX)

Mobilité ERASMUS dans une université espagnole (au sein d'un département de Lettres hispaniques ou Lettres modernes)

OU

UE1 : Littérature française du 17e siècle, Littérature du 20e siècle
UE2 : Littérature comparée, Critique
UE3 : Grammaire française, Latin, Ancien français
UE4 : Dissertation, Explications de textes, Stylistique
UE5 : Mutualisée (parcours)
UE6 : Lansad, Activité d'ouverture informatique
UE7 : Traduction des médias (S3)
UE8 : Littérature française du 18^{ème} (S3)

SEMESTRE 2

UE1 : Littérature comparée
UE2 : Littérature française du 17e siècle
UE3 : Grammaire française, Latin
UE4 : Dissertation sur corpus, Écriture créative
UE5 : Grammaire espagnole, Traduction
UE6 : Littérature de l'Amérique latine, Analyse de textes
UE7 : transversal (UE5)
UE8 : Lansad, Activités d'ouverture

SEMESTRE 4

UE1 : Littérature médiévale, Littérature ancienne
UE2 : Littérature comparée, Patrimoine littéraire
UE3 : Ancien français, Latin
UE4 : Grammaire française, Histoire de l'art
UE5 : Littérature de l'Amérique latine, Analyse littéraire
UE6 : Grammaire espagnole, Traduction des médias
UE7 : Mutualisée (parcours)
UE8 : Lansad, Activité d'ouverture informatique

SEMESTRE 6

- *Si mobilité dans un département d'études hispaniques en Espagne au S5*

UE1 : Littérature française du 18e siècle, Littérature médiévale
UE2 : Littérature française du 19e siècle, Littérature française du 16e siècle,
UE3 : Grammaire française, Ancien français et Histoire de la langue
UE4 : Explications de textes, Latin, Patrimoine littéraire
UE5 : Mutualisée (parcours)
UE6 : Lansad, AO
UE7 : Méthode de l'oral, Stylistique, Dissertation (S4)
UE8 : Littérature hispanique

- *Si mobilité dans un département de Lettres Modernes en Espagne au S5*

- *Si pas de mobilité au S5*

UE1 : Thème, Version
UE2 : Grammaire espagnole, Linguistique espagnole
UE3 : Littérature hispanique
UE4 : Civilisation hispanique
UE5 : Mutualisée (parcours)
UE6 : Lansad, AO
UE7 : Méthode de l'oral, Stylistique, Dissertation (S4)
UE8 : Compréhension orale (S4), Analyse de l'image, Patrimoine littéraire

L1 DOUBLE LICENCE- S1							Modalités de contrôle			
Code UE	Intitulé UE	Code Matière	Matière	Enseignant	CM	TD	Coeff	Session 1	Session 2	ECTS
PLA1 107U	PRATIQUE DE LA LANGUE		Analyse de textes	GUERRY		12	1	CC	écrit 1h	3,75*
	UE1	CEO1101T	Compréhension et expression orales	PANAMEÑO		24	1	CC	Écrit 1H	(Coeff. 2)
CLA1 108U	CONNAISSANCE DE LA LANGUE	GRA1103T	Grammaire	ROSIAU	18	12	1	CC	écrit 2h	3,75
	UE2	TRA1101T	Traduction	ROSIAU		18	1	écrit 2h	écrit 2h	(Coeff. 2)
	CIVILISATION et LITTÉRATURE HISPANIQUE UE3	CES1103T	Civilisation Espagne	GUERRY	24		1	écrit 2h	écrit 2h	3,75 (Coeff. 2)
		LES1102T	Littérature de l'Espagne	ATTALA	24		1	écrit 2h	écrit 2h	3,75 (Coeff. 2)
	ACTUALITES HISPANIQUES UE4		Lecture de la presse	DELHOM		12	1	CC	Oral 20 min	3,75 (Coeff. 2)
			Lecture de l'image	GUERRY		12	1	CC	Oral 20 min	
			Cultures populaires	GUERRY		12	1	CC	Oral 20 min	
	UE5 LITTÉRATURE FRANCAISE		Les genres narratifs	CHERLY	12	24	1	CC	Écrit 2h	3,75 (Coeff. 2)
EDL1 102U	ETUDE DE LA LANGUE	GRA1101T	Grammaire française	CHERLY	12	12	1	CC	écrit 1h	3,75 (Coeff. 2)
	UE6	PHO1101T	Phonétique	PANAMEÑO		12	1	Oral 20 min	Oral 20 min	
MSH1 105U	METHODES ET SAVOIRS DES SCIENCES HUMAINES UE7	LAT1103T	Latin	HENRICHOT		18	1	CC	écrit 1h	3,75 (Coeff. 1)
		MEE1102T	Méthodes de l'écrit			12	1	CC	écrit 2h	
			Histoire des formes et des idées	SCHANG	12		1	Écrit 2H	écrit 2h	
			Conférences métiers			6		Non évalué		
CGE1 101U	CULTURE GENERALE	CLV1101E	Langue Vivante 2			18	1	CC expr. orale CC compr. orale CT écrit	écrit 2h	3,75
	UE8		AO			18	1			(Coeff. 1)

L1 DOUBLE LICENCE- S2							Modalités de contrôle			
Code UE	Intitulé UE	Code Matière	Matière	Enseignant	CM	TD	Coeff	Session 1	Session 2	ECTS
LIC1201U	LITTÉRATURE UE1	LIT1203T	Littérature française du 17 ^{ème} siècle	HENRICHOT	12	24	1	Oral 20 min	Oral 20 min	3,75 (Coeff. 2)
LIF1203U	LITTÉRATURE FRANCAISE UE2		Littérature comparée	DURAND	12	24	1	CC	Écrit 2H	3,75 (Coeff. 2)
ELF1201U	ETUDE DE LA LANGUE FRANCAISE UE3	GRF1202T	Grammaire		12	12	1	CC	Écrit 1H	3,75 (Coeff. 2)
		LAT1203T	Latin	HENRICHOT		18	1	CC	Écrit 1H	
	METHODES UE4		Dissertation sur corpus			18	1	CC	écrit 2h	3,75 (Coeff. 2)
			Écriture créative	HENRICHOT		24	1	CC	écrit 2h	
CDL1202U	CONNAISSANCE DE LA LANGUE UE5	GRA1203T	Grammaire	ROSIAU	18	12	1	CC	écrit 2h	3,75 (Coeff. 2)
		TRA1201T	Traduction	ROSIAU		18	1	écrit 2h	écrit 2h	
LIH1209U	LITTÉRATURE HISPANIQUE UE6	LAL1202T	Littérature de l'Amérique latine	ATTALA/	24		1	Écrit 2h	écrit 2h	3,75 (Coeff. 2)
			Analyse de textes	GUERRY		12	1	CC	écrit 2h	
MSH1205U	UE7		TRANSVERSAL AU CHOIX			36	1			3,75 (Coeff. 1)
CGE1201U	CULTURE GENERALE UE8	CLV1101E	Langue Vivante 2			18	1	CC expr. orale CC compr. orale CT écrit	écrit 2h	3,75 (Coeff. 1)
			Activité d'ouverture au choix (UEC)			18	1			

L2 DOUBLE LICENCE– S3							Modalités de contrôle			
Code UE	Intitulé UE	Code Matière	Matière	Enseignant	CM	TD	Coeff	Session 1	Session 2	ECTS
PLA1 304U	PRATIQUE DE LA LANGUE UE1	COE1302T	Compréhension écrite	GUERRY		12	1	CC	écrit 1H30	3,75 (Coeff. 1)
		TRM1301T	Thème littéraire	ROSAU		12	1	écrit 1H30	écrit 1H30	
		VEL1301T	Version littéraire	DELHOM		12	1	écrit 1H30	écrit 1H30	
CLA1 305U	CONNAISSANCE DE LA LANGUE UE2	HIA1302T	Histoire de l'art	GUERRY	12		1	oral 20 min	oral 20 min	3,75 (Coeff. 1)
		LIN1301T	Linguistique	FABREGAS	24		2	écrit 2H	écrit 2H	
LHE1 305U	LITTERATURE HISPANIQUE UE3	LAL1307T	Littérature de l'Espagne	ROSAU (CM) GUERRY (TD)	24	12	1	écrit 3H	écrit 3H	3,75 (Coeff. 1)
CHE1 301U	CIVILISATION HISPANIQUE UE4	CHE1301T	Civilisation Espagne	DELHOM	24	12	1	écrit 3H	écrit 3H	3,75 (Coeff. 1)
LIC13 01U	LITTÉRATURES CLASSIQUES UE5	LIT1303T	Littérature française du 16e siècle	HENRICHOT	12	24	2	Ecrit 4h	Ecrit 2 h	3,75 (Coeff. 1)
		LAT1303T	Latin	HENRICHOT		12	1	CC	Ecrit 1 h	
	ETUDE DE LA LANGUE UE6	LIC1303T	Littérature comparée	DURAND	12	12	1	Ecrit 4h	Ecrit 2 h	3,75 (Coeff. 1)
		ANF1302T	Ancien français	ADEUX	12	12	1	CC	Ecrit 1 h	
	UE7 UNITE DE PARCOURS « UE5 »		mutualisé							3,75 (Coeff. 1)
	CULTURE GENERALE UE8		Langue Vivante 2			18	1	CC expr. orale CC compr. orale CT écrit	écrit 2h	3,75 (Coeff. 1)
			AO			18	1			

L2 DOUBLE LICENCE- S4							Modalités de contrôle			
Code UE	Intitulé UE	Code Matière	Matière	Enseignant	CM	TD	Coeff	Session 1	Session 2	ECTS
UE1	Fondements littéraires	LIM1403T	Littérature médiévale	GOULETQUER	12	12	2	CC	Ecrit 2h	3,75 (Coeff. 1)
		LIA1401T	Littérature ancienne	HENRICHOT	12		1	Ecrit 2h	Ecrit 1h	
UE2	: Littérature générale et comparée	LIC1403T	Littérature comparée	DURAND	12	12	2	Ecrit 4 h	Ecrit 2 h	3,75 (Coeff. 1)
		PAL1401T	Patrimoine littéraire	DURAND	12		1	Ecrit 2h	Ecrit 2h	
UE3	Études de la langue	ANF1402T	Ancien français	GOULETQUER	12	12	2	CC	Ecrit 1h	3,75 (Coeff. 1)
		LAT1403T	Latin	HENRICHOT		12	1	CC	Ecrit 1h	
UE4		GRF1402T	Grammaire française		12	12	2	CC	Ecrit 2h	3,75 (Coeff. 1)
		HIA1401T	Histoire de l'art	PANAMENO	12		1	écrit 2H	écrit 2H	
UE5	LITTÉRATURE HISPANIQUE	LHE1401T	Littérature de l'Amérique latine	ATTALA CM /PANAMENO TD	24	12	2	Oral 20 min	Oral 20 min	3,75 (Coeff. 1)
		ANL1401T	Analyse littéraire	ATTALA		12	1	oral 20 min	oral 20 min	
UE6	CONNAISSANCE DE LA LANGUE	GRA1401T	Grammaire	ROSIAU	24		1	écrit 2H	écrit 2H	3,75 (Coeff. 1)
		TRM1401T	Traduction des medias	DELHOM/ PANAMENO	12	12	1	CC	écrit 3H	
UE7	UNITE DE PARCOURS « UE5 »		<i>mutualisé</i>							3,75 (Coeff. 1) (Coeff. 1)
UE8	CULTURE GENERALE		Langue Vivante 2			18	1	CC expr. orale CC compr. orale CT écrit	écrit 2h	3,75 (Coeff. 1)

LICENCE 3 Semestre 5 et semestre 6 sans ERASMUS

CRÉDITS ECTS /UE	COE FF UE (1)	Code UE <small>(code élément Apogée)</small>	Intitulé UE (2)	Code matière <small>(code élément Apogée)</small>	Intitulé Matières (2)	Nombre d'heures		Modalités de contrôle (3)	Coefficient (4)	Modalités de contrôle (3)	Coefficient (4)
						CM	TD	SESSION 1	SESSION 2		
								Ø			
3,75	1	LIF1502U	UE 1 : Littérature française	LIF1501T	Littérature française du 17e siècle	12,00	12,00	Ecrit 4h	2	Ecrit 2h	2
				LIT1504T	Littérature du 20e siècle		18,00	CC	1	Ecrit 2h	1
3,75	1	LGC1502U	UE 2 : Littérature générale et comparée	LIC1503T	Littérature comparée	12,00	12,00	Ecrit 4h	2	Ecrit 2h	2
				CRI1501T	Critique	12,00		Ecrit 4h	1	Ecrit 2h	1
3,75	1	ELF1501U	UE 3 : Etude de la langue	GRF1501T	Grammaire française		18,00	CC	2	Ecrit 1h	2
				LAT1503T	Latin		12,00	CC	1	Ecrit 1h	1
				ANF1503T	Ancien français	12,00	12,00	CC	2	Ecrit 1h	2
3,75	1	MET1501U	UE 4 : Méthodes	DIS1501T	Dissertation		12,00	Ecrit 4h	1	Ecrit 2h	1
				EXT1502T	Explications de textes		12,00	Oral	1	Oral	1
				STY1502T	Stylistique	12,00	12,00	CC	2	Ecrit 1h	2
3,75	1		UE 5 : intitulé		UE5 mutualisée						
3,75	1		UE 6 : intitulé		Lansad		18,00				
					AO		18,00				
3,75	1		UE 7 : Civilisation hispanique	TRM1301T	Traduction des médias	24,00	12,00	écrit 3H	1	écrit 3H	1
3,75	1		UE 8 : Littérature française	LIT1304T	Littérature française du 18e siècle	12,00	24,00	Ecrit 4h	1	Ecrit 2h	1

CRÉDITS ECTS /UE	COE FF UE (1)	Code UE <small>(code élément Apogée)</small>	Intitulé UE (2)	Code matière <small>(code élément Apogée)</small>	Intitulé Matières (2)	Nombre d'heures		Modalités de contrôle (3)	Coefficient (4)	Modalités de contrôle (3)	Coefficient (4)
						CM	TD	SESSION 1	SESSION 2		
								Ø			
3,75	1	PLA1601U	UE 1 : Pratique de la langue	THE1602T	Thème		24,00	Oral 20 min	1	Oral 20 min	1
				VEC1601T	Version		24,00	écrit 2H	1	écrit 2H	1
3,75	1	CLA1601U	UE 2 : Connaissance de la langue	GRA1603T	Grammaire		24,00	écrit 2H	1	écrit 2H	1
				LIN1603T	Linguistique		24,00	écrit 2H	1	écrit 2H	1
3,75	1		UE 3 : Littérature hispanique	LHE1601T	Littérature hispanique	24,00	12,00	CC	1	écrit 3H	1
3,75	1		UE 4 : Civilisation hispanique	CHE1601T	Civilisation hispanique	24,00	24,00	CC	1	écrit 3H	1
3,75	1		UE 5		mutualisé UE5						
3,75	1		UE 6 : Culture générale		LANSAD		18,00				
					AO		18,00				
3,75	1	MET1401U	UE 7 : Méthodes	MEO1401T	Méthodes de l'oral		12,00	Oral	1	Oral	1
				STY1401T	Stylistique		12,00	Ecrit 2h	1	Ecrit 2h	1
				DIS1401T	Dissertation		18,00	Ecrit 4h	1	Ecrit 4h	1
3,75	1		UE 8 :	COO1401T	Compréhension orale		12,00	écrit 1H	1	écrit 1H	1
				PAL1601T	Patrimoine littéraire		12,00	écrit 3H	1	écrit 3H	1
				ANL1601T	Analyse de l'image		12,00	écrit 2H	1	écrit 2H	1

Le LanSAD au sein de
la Faculté LLSHS

Le LANSAD au sein de l'UFR LLSHS

Cycle Licence
Année universitaire 2021-2022

LANSAD : **L**angues pour **S**pécialistes des **A**utres **D**isciplines

Tous les étudiants inscrits en licence à l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines doivent choisir une langue vivante dans le cadre de l'UEC Unité d'Enseignements Complémentaires.

Quelles langues peut-on choisir ?

Deux parcours :

- **parcours 0/ débutant** (si vous n'avez **jamais** étudié cette langue)
- **parcours 1/ confirmé** (langue déjà étudiée).

Selon votre goût, votre projet, votre année d'étude, votre filière, vous pourrez choisir entre les langues proposées dans le tableau ci-dessous.

Parcours 0/ débutant	Parcours 1/ confirmé
Allemand	Allemand
	Anglais
Breton	Breton
Catalan	
Chinois	Chinois
Espagnol	Espagnol
Italien	Italien
Portugais	
Russe	

N.B : il faut un minimum de 10 étudiants pour ouvrir un groupe de langue.

Les étudiants en licence d'Histoire qui ont pour objectif le **parcours Science Po** doivent **obligatoirement choisir l'anglais**.

Vous avez la possibilité de choisir une 2^e langue vivante dans le cadre des activités d'ouverture (évaluée uniquement en Licence 1 et Licence 3).

Changement de langue

Les étudiants en L1 pourront modifier leur choix jusqu'au **vendredi 1 octobre 2021 délai de rigueur** auprès de **Karen LE DESSERT (Secrétariat du LANSAD)**

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre.

Organisation de l'enseignement

Les cours se déroulent :

- **le vendredi matin** de 10h à 12h et/ou le **le vendredi après-midi** de 13h30 à 15h30 et/ou de 15h30 à 17h30 **pour les étudiants de L1.**

- le vendredi après-midi de 13h30 à 15h30 et/ou de 15h30 à 17h30 pour les étudiants de L2 et L3.

Semestre 1 :

9 TD de 2h

Les cours commencent le vendredi 24 septembre 2021.

Examen Terminal : vendredi 3 décembre 2021 (2 heures)..

Semestre 2 :

9TD de 2h

Les cours commencent le vendredi 21 janvier 2022.

Examen Terminal : vendredi 1 avril 2022 (2 heures)

Session 2 (rattrapage) : Vendredi 24 juin 2022.

Il s'agira d'un écrit pour les étudiants de L1 et d'un oral pour les étudiants de L2 et L3.

Modalités de contrôle

Les étudiants **assidus** sont soumis à la règle du **contrôle continu et du contrôle terminal**. La note finale du semestre est composée de deux contrôles continus (compréhension et expression orale) et d'un examen terminal (compréhension et expression écrite).

La présence aux épreuves du contrôle continu est obligatoire.

Les étudiants **non assidus** sont soumis au seul contrôle terminal.

Dans le cadre des activités d'ouverture, les langues sont évaluées uniquement au contrôle continu.

Où s'informer?

Les informations sur l'emploi du temps du LANSAD sont affichées au rez-de-chaussée du Paquebot sur un panneau spécifique (et non sur les tableaux des filières de formation). Elles sont accessibles via l'ENT selon le chemin suivant : Étudiants, LSHS, LANSAD, langue/niveau.

Contacts

Secretariat LANSAD : Karen LE DESSERT (karen.le-dessert@univ-ubs.fr)

Directeur du LANSAD : Benoit COINTO (benoit.cointo@univ-ubs.fr)

Certifications de langues étrangères.

Vous suivez une formation à l'UFR LLSHS, vous avez donc la possibilité de passer des certifications en langue étrangère en anglais, allemand, espagnol, catalan, et chinois.

Pour obtenir des renseignements précis sur le calendrier, le coût, le niveau requis et/ou validé par chaque certification, voir ci-dessous p. 85 et consulter le site du Centre de Langues de l'UBS

(<http://www.univ-ubs.fr/fr/international/formations-en-langues/centre-de-langues.html>).

Ses bureaux se situent au deuxième étage du Paquebot si vous souhaitez obtenir d'autres renseignements.

UFR LLSH LANSAD

Parcours confirmé

Pré-Requis : l'étudiant doit savoir :

Compréhension/ expression orale	Compréhension écrite	Expression écrite
<p>exprimer des opinions ou demandes simples dans un contexte familial ; comprendre des demandes simples ; participer de manière convenue à une discussion sur un sujet connu ou prévisible.</p>	<p>comprendre des informations claires dans un domaine connu (étiquettes sur des produits, panneaux, livres ou rapports) ; comprendre de manière générale la plupart des directives ou informations simples.</p>	<p>remplir tout type de formulaire ; rédiger des courriers ou cartes postales ; remplir des formulaires simples ; rédiger des notes et des courriers courts en y notant correctement la date, l'heure, etc.</p>

Niveau à atteindre en S6 (N13/ licence 3)

Compréhension/ expression orale	Compréhension écrite	Expression écrite
<p>exprimer une opinion limitée quant à un sujet de société ; donner des conseils dans un domaine donné ; comprendre tous messages ou annonces publics ; suivre ou présenter un exposé sur un sujet connu. participer avec efficacité à une discussion dans un domaine de spécialisation. avoir une argumentation sur des sujets abstraits.</p>	<p>comprendre dans les détails des informations quant à un domaine connu structurées selon un schéma conventionnel ; comprendre en général des informations quant à un domaine connu structurées selon un schéma non conventionnel ; lire presque aussi rapidement qu'un locuteur maternel ; - lire la presse et en retirer toutes les informations désirées.</p>	<p>rédiger des courriers ou des notes ayant pour objet un domaine connu ou aisément prévisible ; prendre des notes au fur et à mesure d'un discours ; rédiger des courriers ayant pour objet un domaine méconnu ; rédiger un texte argumentatif.</p>

Parcours débutant

Niveau à atteindre: A2 +

Expression Orale	Compréhension orale	Compréhension écrite	Expression écrite
<p>Produire des expressions simples isolées sur les gens et les choses.</p> <p>Décrire ou présenter simplement des gens, des conditions de vie, des activités quotidiennes, ce qu'on aime ou pas, par de courtes séries d'expressions ou de phrases.</p> <p>Mener à bien une description directe et non compliquée de sujets variés dans son domaine.</p> <p>Interagir avec une aisance raisonnable dans des situations bien structurées et des courtes conversations.</p> <p>Faire face à des échanges courants.</p> <p>Répondre à des questions et échanger des idées et des renseignements.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre une intervention lente et soigneusement articulée. - Comprendre des expressions et des mots porteurs de sens relatifs à des domaines de priorité immédiate (information personnelle et familiale de base, achats, géographie locale, emploi, ...) - Comprendre assez pour pouvoir répondre à des besoins concrets à condition que la diction soit claire et le débit lent. - Comprendre les points principaux d'une intervention sur des sujets familiers rencontrés régulièrement au travail, à l'école, pendant les loisirs, y compris des récits courts. 	<p>Comprendre des textes très courts et très simples, phrase par phrase, en relevant des noms, des mots familiers et des expressions très élémentaires.</p> <p>Comprendre des textes courts et simples contenant un vocabulaire extrêmement fréquent.</p> <p>Comprendre des textes simples sur des sujets concrets courants avec une fréquence élevée de langue quotidienne ou relative au travail.</p> <p>Lire des textes factuels directs sur des sujets relatifs à son domaine et à ses intérêts avec un niveau satisfaisant de compréhension</p>	<p>Ecrire des expressions et phrases simples isolées.</p> <p>Demander ou transmettre par écrit des renseignements personnels détaillés.</p> <p>Ecrire une série d'expressions et de phrases reliées par des connecteurs simples tels que « et », »mais », parce que ».</p> <p>Ecrire des textes articulés simplement sur une gamme de sujets variés dans son domaine en liant une série d'éléments discrets en une séquence linéaire.</p> <p>Ecrire de brèves notes simples en rapport avec des besoins immédiats.</p> <p>Remplir tout type de formulaire.</p> <p>Rédiger des courriers ou des cartes postales.</p>

CERTIFICATIONS EN LANGUES EN LLSHS

Vous suivez une formation au sein de la Faculté LLSHS, vous avez donc la possibilité de passer des certifications en langue étrangère en anglais, allemand, espagnol, catalan, et chinois.

Pour obtenir des renseignements précis sur le calendrier, le coût, le niveau requis et/ou validé par chaque certification, consultez le site du Centre de Langues de l'UBS : (<http://www.univ-ubs.fr/fr/international/formations-en-langues/centre-de-langues.html>). Ses bureaux se situent au deuxième étage du Paquebot si vous souhaitez obtenir des renseignements complémentaires.

Pour chaque étudiant·e inscrit·e, la Faculté LLSHS a fait le choix de financer une certification de niveau minimum B2 dans le cadre du CERCRL en Anglais et en Espagnol (CLES B2 ou TOEIC ou autre). Cette certification s'adresse plutôt à des étudiant·e·s en fin de cycle (Licence 3, Master 2, CPGE 2), et à des étudiant·e·s non spécialistes. Les inscriptions se font en ligne et vous serez prévenu·e·s via vos départements respectifs et via le site du Centre de Langues. Les étudiant·e·s qui ne valident pas le niveau B2 peuvent se représenter l'année suivante mais devront alors s'acquitter des frais d'inscription (55 euros en 2020-2021).

En outre parce que le TOEIC est une certification souvent demandée par les entreprises et qu'elle permet de valider un niveau C1 et C2, la Faculté le finance également pour les étudiants·e·s de Licence Pro, CPGE 2, Master 1 et 2, à condition d'avoir obtenu le niveau B2, c'est-à-dire 785 points, lors d'un test de positionnement. Vous serez informé·e·s de la date du test de positionnement via vos départements.